

Le-Courrier

VOTRE HEBDOMADAIRE DU JEUDI

TIRAGE AUGMENTÉ 16'000 EX.

TERRES DE LAVAUX - PAYS D'ORON

JOURNAL DU DISTRICT DE LAVAUX-ORON

N° 3 DU JEUDI 26 JANVIER 2017 • 67^E ANNÉE (N° 3170)

JA 1610 ORON-LA-VILLE

CHF 1.80

Editorial

Arvid Ellefssplass
Rédacteur en chef



R.I.P.

Ringier, Insolence et Profits

Ringier a inscrit *L'Hebdo* à *Exit* et ce sera pour le 2 février, juste le temps de mettre de l'ordre dans leurs affaires et de faire leurs adieux... après 35 ans!

La page de Mix & Remix me manquait déjà, mais là, c'est sûr, il ne reviendra plus!

Un bel hebdomadaire, typé news-magazine, tire sa révérence et laisse un trou dans l'eau. L'espace entre la rubrique des chiens écrasés et l'analyse du Swiss Index se vide, nous n'aurons bientôt plus le choix qu'entre la peste et le choléra avec l'éclairage divin du sacro-saint rendement.

Ce n'est pourtant pas la matière qui manque ces temps. Qu'il soit question de la nébuleuse marche du monde avec le nouveau président mondial, le retour des périls jaune et rouge, les divers « fascismes » turques et coréens; les nouvelles tendances culinaires, vegan et insectivore; la fragilisation du monde à travers les nouvelles technologies dépendantes de la fée électricité qui, elle-même, suscite la question de la fourniture d'énergie, nucléaire, éolien, fossile, leur absence, leurs pannes; le changement climatique... La liste est longue, mais celle de médias capables de les traiter en revanche, se réduira bientôt à peau de chagrin.

Dès lors, les questions de l'éclairage et de l'analyse se posent. Seront-ce le « 20minutes », « L'Illustré » ou « Facebook » qui nous donneront de quoi nous construire un avis sur les sujets d'actualité?... Dans un pays où nous votons 4 fois l'an, devons-nous le faire comme on remplit une grille de loto avec la certitude d'une foi inébranlable?... Tant qu'à faire pourquoi ne pas voter via « Tweeter »!? Suite naturelle du *fast-food*, la consommation a fait de nous des obèses de l'information, incapables de discernement. Ce n'est qu'après la disparition que l'on s'aperçoit du manque... et les yeux ne servent alors plus qu'à pleurer!

Quoiqu'il en soit, et afin de vous forger un avis avant les votations du 12 février, nous vous avons laissé un peu de grain à moudre en pages 12 et 13...

PROCHAIN TOUS MÉNAGES SPÉCIAL SAINT-VALENTIN

jeudi 9 février

Samedi 28 janvier à Aran, salle des Mariadoules

24^e St-Vincent de Villette

par Jean-Pierre Genoud



Illustration: © Mix & Remix

Photo: © Gilberte Colliard

Les Thioleyres

3

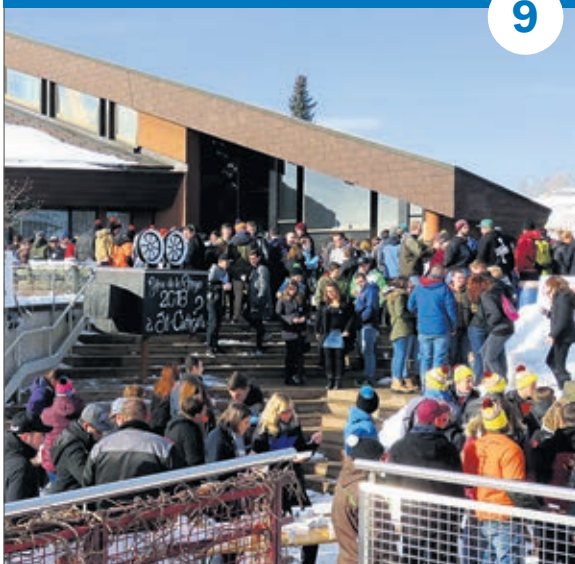


Sortie raquette et fondue le 4 février

par Gilberte Colliard

Savigny

9



Les Jeunesses campagnardes vaudoises en assemblée

par Bernard Pouly

Votations du 12 février

12 13



Faites-vous un avis grâce à nos pages spéciales

Opinions par Nicolas Leuba, Christiane Jaquet-Berger, Christa Calpini, Jean-Marc Genton, Monique Misiego, Josée Martin et Luca Schalbetter



Communiqué officiel de la Commune d'Oron



La Municipalité d'Oron met au concours la place d'apprentissage

Employé-e de commerce, Administration publique (CFC), Voie élargie

Entrée en fonction: août 2017

Durée: 3 ans

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur lettre de motivation manuscrite avec le formulaire de candidature à télécharger sur le site de la commune www.oron.ch (rubrique: offres d'emploi), d'ici au 25 février 2017 à:

Commune d'Oron
Service des ressources humaines
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Rénovation de la toiture
Agrandissement partiel des combles
et création de 9 Velux

Situation: Ruelle C.-F. Ramuz 4 et 6

N° des parcelles: 1733 et 1734

Coordonnées géo.: 2°54'7.410 / 1°14'8.410

Propriétaires: Antoine Bovard
et PPE « Le Clos du Lac »

Auteur des plans: Studiodoss
Morges

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 25 janvier au 23 février 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE MONTPREVEYRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction nouvelle
Construction d'une villa
de 2 appartements
& d'un garage double
démolition du cabanon existant

Situation: Chemin de Mollebaudin 15

N° de la parcelle: 213

N° CAMAC: 164879

Coordonnées géo.: 2°54'5.127 / 1°15'9.037

Propriétaires: Philippe & Françoise Guex

Auteur des plans: Francis Dupont
Dupont Architectes SA

Particularité: Mise à l'enquête du degré de
sensibilité au bruit, de degré: 2

Compétence: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 21 janvier au 19 février 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Mise à niveau de la couverture
mobile existante de Swisscom,
Sunrise et Salt sur la ligne de chemin
de fer; remplacement d'antennes
(nouvelle version V01) et adaptation
des bandes de fréquences et
puissances (nouveau calcul RNI)

Situation: Bahyse-Dessus
Tunnel Grandvaux Portail Est (GRTE)

N° de la parcelle: 997

N° CAMAC: 164340

Référence communale: 17.242

Coordonnées géo.: 545.758 / 149.944

Propriétaires: Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Auteur des plans: Daniel Andres
Axian Micatel AG
Pulverstrasse 8
3063 Ittigen
031 925 91 33

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 25 janvier au 23 février 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Création d'un logement dans les
combles avec ouvertures en façade
et en toiture

Situation: Rue de l'Indépendance 3
1096 Cully

N° de la parcelle: 150

N° ECA: 314

N° CAMAC: 168077

Référence communale: 17.239

Coordonnées géo.: 2°54'5.780 / 1°14'8.830

Note au recensement arch.: 2

Propriétaire: Nicolas Guignet

Auteur des plans: Jean-Christophe Dunant, architecte
Rue St-Antoine 4
1096 Cully
021 799 15 60

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 25 janvier au 23 février 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Transformation
Mise à niveau de la couverture
mobile existante de Swisscom,
Sunrise et Salt sur la ligne de chemin
de fer; remplacement d'antennes
(nouvelle version V01) et adaptation
des bandes de fréquences et
puissances (nouveau calcul RNI)

Situation: La Segniré
Tunnel Grandvaux Portail Ouest (GRCF)

N° des parcelles: 1070 - 5150

N° CAMAC: 164336

Référence communale: 17.241

Coordonnées géo.: 545.338 / 149.826 -
545.318 / 149.820

Propriétaires: Chemins de fer fédéraux suisses CFF

Auteur des plans: Daniel Andres
Axian Micatel AG
Pulverstrasse 8
3063 Ittigen
031 925 91 33

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 25 janvier au 23 février 2017

La Municipalité



AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction nouvelle
Construction d'une piscine
à débordement, avec son local
technique

Situation: Chemin de la Roche 6
1091 Grandvaux

N° de la parcelle: 5599

N° CAMAC: 168039

Référence communale: 17.240

Coordonnées géo.: 2°54'4.700 / 1°15'0.280

Propriétaire: Marie-Jeanne Joset

Auteur des plans: Virginie Blanquet, architecte
AC Gestimmo SA
ZI 35 C - 1897 Le Bouveret
079 511 17 82

Compétence: Cantonale

L'enquête publique de 30 jours est ouverte
du 25 janvier au 23 février 2017

La Municipalité

GARAGE à louer

2.90 m x 5.25 m, libre dès le 1^{er} mars 2017
(pas destiné à local bricolage ou activité bruyante)

Fr. 150.- / mois

Situation: Chemin du Moléson 2, Mézières

Tél. 021 903 24 84 ou 076 615 21 87

Atelier Décoration

En Face

Christian Gilliéron, tapissier-décorateur, est toujours à votre entière disposition

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières
079 358 35 28 - 021 903 28 41
www.atelier-enface.ch

**Je remplis votre taxation d'impôts
à votre domicile**

pour Fr. 80.- | AVS Fr. 60.-
VD et FR

Tél. 079 280 23 70

Mézières (VD)

Magasin avec vitrine à louer ou partager

Pour tout renseignement:
079 606 17 14

DJ électroménager

Dépanne rapidement votre lave-vaisselle, lave-linge, cuisinière, etc. à des prix sympathiques

021 905 58 40

Daniel Jayet + Maîtrise fédérale + Oron-la-Ville

Garage du Centre Autos Boi Sàrl

Garage - Carrosserie

**remercie sa fidèle clientèle
et lui présente
ses meilleurs vœux
pour 2017**

Route de Lausanne 42 - 1610 Oron-la-Ville
021 907 11 92 - 079 757 25 27
boi.automobile@bluewin.ch

Partout pour vous!



INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144
SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

RÉGION ORON

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS-ORON-LAVAUX
Antenne d'Oron - Le Bourg, 1610 Oron-la-Ville
tél. 021 557 19 55
Tous les lundis, mercredis et jeudis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO - Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

PHARMACIE DE SERVICE
Permanence 24h/24h: 0848 133 133
Dimanche 29 janvier de 11h à 12h
Pharmacie de l'Hôtel de Ville, Echallens
Tél. 021 883 00 70

RÉGION LAVAUX

MÉDECIN DE GARDE
Le médecin de garde n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets. En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS-ORON-LAVAUX
Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Rue du Temple 17, 1096 Cully, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24

RÉGION LAVAUX-ORON

VÉTÉRINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Dimanche 29 janvier
Perrenoud-Klemm (Animalls), Puidoux
Tél. 0900 900 042 (Fr. 2.-/min)

Le Courrier
Fr. 68.-/année
021 908 08 01

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 29 janvier

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux	Oron	10h00	culte, cène
Paroisse du Jorat	Ferlens	9h30	culte missionnaire
	Montpreveyres	10h45	culte missionnaire

Paroisse de Savigny-Forel

Forel 10h00 culte

Paroisse de St-Saphorin

Rivaz 9h00 culte
Puidoux 10h15 culte

Paroisse de Villette

Cully 10h30 culte missionnaire, cène

Paroisse de Belmont - Lutry

Lutry 10h00 culte missionnaire

Paroisse de Pully - Paudex

La Rosiaz 9h15 culte
Le Prieuré 10h45 culte

Crêt-Bérard

Offices de la semaine 7h30 - 12h15 - 18h
Tous les dimanches 8h00 culte, cène
18h00 office du soir

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

La Croix/Lutry	10h15	culte, La Margelle
St-Martin	10h00	culte, La Perrausa
Oron	10h00	culte, Les Pralats

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cully	9h30	messe
Oron	10h30	messe
Promasens	10h30	messe

Les Thioleyres

Sortie raquette et fondue le 4 février

Raquettes à neige et fondue, un tandem hivernal à ne pas manquer !

La neige a fait son apparition, le froid, sculptant des paysages hivernaux magnifiques. Profitons et chaussons les raquettes à neige. Après l'effort, les joues rougies par la fraîcheur, rassemblons-nous autour d'une fondue et d'un bon petit verre de blanc, comme il se doit en pays de Vaud ou d'un thé, selon les goûts.

Bienvenue à tous pour cette rencontre rafraichissante et conviviale

Fidèle à cette activité, qui remporte un joli succès, l'Amicale des Thioleyres organise le samedi 4 février sa sortie «raquettes et fondue», ouverte à toute personne désireuse d'y participer, quel que soit son âge et d'où qu'elle vienne. Aucune compétence n'est requise, il suffit de venir avec son propre matériel. Le rendez-vous est fixé sur la place du Village des Thioleyres à 10h15, le retour

au point de départ est prévu aux environs de midi, heure à laquelle, la fondue commencera à mijoter dans les caquelons pour ceux qui choisissent la formule complète. Il est aussi possible de rejoindre la salle villageoise des Thioleyres à midi pour partager le repas uniquement. Toutes les boissons sont offertes. Et si la neige venait qu'à faire faux bond, une balade surprise offrira le bol d'air nécessaire à ouvrir l'appétit.

Au programme de 2017, soutien, nature, jeu et coutume

Mardi 17 janvier dernier, les membres de l'Amicale des Thioleyres ont participé à leur rencontre annuelle au cours de laquelle fut dévoilé le programme des activités organisées par leur comité. Le 8 mars, un groupe d'enfants participera à la vente des oranges, dans le village, au bénéfice de Terre

des Hommes. Une activité au cœur de la nature est prévue pour le samedi 10 juin. Le 7 octobre les amateurs de jass pourront se mesurer et emporter l'un des nombreux prix. Les soirées de Noël dans les villages des Tavernes et des Thioleyres clôtureront l'année. Les détails de ces différentes rencontres paraîtront dans «Le Courrier» le moment venu, mais pour l'heure place aux plaisirs hivernaux et à celui de se régaler autour d'une fondue.

Gil. Colliard

Sortie raquettes et fondue samedi 4 février 2017
Rendez-vous 10h15, place du Village des Thioleyres, équipés
Prix: Fr. 18.-
enfant jusqu'à 12 ans Fr. 9.-
Boissons offertes
Inscription jusqu'au 2 février auprès de Marie-Claude Birchmeier au 021 907 78 92 ou 079 487 98 43



La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Le salaire

Il y a fort à parier que nombre de ceux qui lisent cette modeste chronique attendent anxieusement la fin du mois pour toucher leur salaire; pour s'acquitter des envahissantes factures qui n'ont pas manqué de s'accumuler depuis la dernière mensualité. Mais sont-ils nombreux à savoir que le mot salaire nous vient de *sal*, le mot latin pour sel? Car dans l'antiquité romaine, les soldats romains recevaient régulièrement une ration de sel, le *salarium*.

Le sel était alors une denrée très précieuse et vitale, la seule qui permettait par exemple de conserver la viande, par salaison. Le *salarium* a ensuite évolué pour désigner l'indemnité, en nature ou en espèces, destinée à payer les fonctionnaires de l'Empire. Il gardera d'ailleurs ce sens pendant le Moyen-Age et jusqu'à nos jours pour désigner les rétributions ponctuelles puis régulières versées par un employeur. Le salaire des soldats s'est quant

à lui progressivement transformé en solde. Car on cessa graduellement de leur offrir une ration de sel pour finir par les rétribuer exclusivement en monnaie sonnante et trébuchante; autrement dit du *solidus*, du solide! *Solidus* va ainsi nous donner solde, d'où découle précisément le mot soldat, mais aussi le mot sou. Parler de sel est aussi l'occasion de se pencher sur l'expression *Crétin des Alpes*. Elle nous vient d'un passé encore récent, lorsque les habitants des montagnes n'avaient pas accès au sel de mer. Ils utilisaient seulement du sel de carrière, pauvre en iode. Or, les carences en iode sont à l'origine de goitres et de déficience mentale. C'est la raison pour laquelle, de nos jours, on rajoute artificiellement de l'iode dans le sel de carrière.

Tous les crétiens ont-ils disparu pour autant? Pas sûr...

Georges Pop



Oron-la-Ville

A l'aula du Collège les 27 et 28 janvier

Les Sittelles veulent faire la fête avec vous !



Voilà quarante-cinq ans que la jeune et dynamique Claudine Haenni, professeur d'accordéon, créait la société des Sittelles avec quelques élèves de la région d'Oron. Tout de suite, grâce à son professionnalisme et sa patience, le succès a été au rendez-vous. Les excellents résultats et les nombreux prix remportés tant en Suisse qu'à l'étranger en sont une preuve tangible. Mais Les Sittelles ont également toujours eu un point d'honneur à divertir son public et de faire découvrir un instrument aux multiples facettes, permettant de jouer presque tous les genres musicaux. Cette année encore, les Sittelles vous ont concocté un programme très varié. Ce sont d'abord les juniors qui vous enchanteront avec 2 suites de thèmes divers. Avant de s'associer aux débutants, ils joueront encore un potpourri de musique russe. Puis cette jeunesse vous emmènera aux Etats-Unis pour assister à un western musical. Ce sera ensuite au tour des séniors de vous charmer avec une musique de cirque, une partition du célèbre Rondo Veneziano. Dans un tout autre style, vous découvrirez un

des airs les plus populaires de Mani Matter. Après un tango très connu, vous participerez à la vie trépidante de New York, grâce à West Side story de Leonard Bernstein. Après un petit détour qui vous conduira en Irlande, nous vous emmènerons en Amérique du Sud avec le non-moins célèbre Tico-Tico. Avant de remettre sa baguette, Claudine Haenni dirigera un Concerto Grosso interprété par les Sittelles associés à leurs collègues des Ondins d'Orbe et accompagnés par un quintet composé des premiers élèves de notre directrice. Devant tant de beautés, vous ne pourrez pas rester insensibles! De plus, tout au long de cette première partie, les musiciens vous réserveront de nombreuses surprises. En 2e partie, vous pourrez découvrir le vendredi, le groupe de musique celtique Doolin et le samedi, le trio Cellier composé d'Alexandre et ses enfants. Encore de belles émotions en perspective. N'hésitez plus à nous rejoindre à l'aula du collège d'Oron, vous passerez un moment inoubliable!

Eric Mercanton-Malikov, président

Publicité

UNE MENACE POUR LES HABITATIONS

Les collectivités publiques auront un droit de préemption, «c'est-à-dire la possibilité de se porter acquéreuses prioritairement d'une parcelle ou d'une habitation mise en vente».

(article de Béatrice Métraux sur la LPPPL, Le Temps, 28.06.16)

Faut-il vraiment laisser les collectivités publiques s'approprier non seulement les parcelles mais même les habitations (maisons, immeubles, etc.)?

NON
à la LPPPL
le 12 février

www.non-lpppl.ch facebook/nonlpppl

Scholders Chaussures
Ch. de la Poya 4, Oron-la-Ville

SOLDES 50% 40% 30%

Ma, Me, Je, Ve, 9h.-11h.45 et 14h.-18h.30 Sa 9h.-15h.
www.scholders-chaussures.ch

Casachic Servion vous offre des rabais de :
20% sur toute nouvelle commande de literie
10 % sur tout le Outlet
Jusqu'à la Saint-Valentin

www.casachic.ch

Casachic SA route cantonale 16 1077 Servion tél. 021.903.02.83
parking assuré - accès handicapés - également sur rendez-vous

Garage de Peney Diserens SA

HONDA

Pensez à la révision de vos machines!

Exposition permanente

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 29 39 - Natels 079 210 76 35 et 079 471 83 09

AU FORUM DE SAVIGNY
SOIRÉE ANNUELLE du
Jodlerklub Alpenrösli
Lausanne
Samedi 28 janvier 2017

dès 20 h 00 (portes 19 h 00)
dès 18 h 00 Papet vaudois et saucisse aux choux
Fr. 35.- entrée comprise
(merci de réserver au 079 / 457 27 71)

Le club avec ses solistes, ses duos et ses cors des Alpes
Nos invités
La Fanfare de Cheseaux-sur-Lausanne

BAL dès 23 h 00
avec le Trio
Thürler-Mosimann

www.yodelausanne.com

FC PUIDOUX-CHEXBRES

Grande salle de Chexbres
Dimanche après-midi 5 février 2017
Portes 13h45, début du loto 14h30 précises

GRAND LOTO
Plus de Fr. 7000.- de lots

Système fribourgeois - avec « Arthur »
20 séries pour Fr. 15.-
Royales Fr. 4.- ou 3 cartons pour Fr. 10.-
En faveur du mouvement junior du Club

CARROSSERIE GOLAY SA

Nous cherchons
un carrossier-tôlier
avec CFC et expérience

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Dossier de candidature à envoyer à :
Carrosserie M + J Golay SA
Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)
ou par téléphone : 021 781 20 18
ou par mail : carrosserie.golay@bluewin.ch

MAGWIN
www.arc-en-vins.ch

Vins de nos domaines
Vins suisses
Vins étrangers
Spiritueux

RAYMOND CHAPPUIS
arc-en-vins
CHEXBRES

Raymond & Sébastien Chappuis
Producteurs et commerçants

SALLE PAROISSIALE

Dimanche
29 janvier 2017
à 14h et 19h30

LOTO

Fr. 12'000.- de lots
+ MINIBINGO

CAGNOTTE À MIN. FR. 250.-
Tombola gratuite
Abonnement: 20 séries pour Fr. 10.-
Planche à 6 cartons: Fr. 50.-
Volante: 5 séries pour Fr. 3.- / Royale: Fr. 2.-
Invitation cordiale: Moto-Club Macadam
Prochain loto:
Dimanche 26 février 2017 - Chœur Mi k do

Electricité Téléphone
- Courant fort
- Courant faible

Dépannage

Sanitaire Installation
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

Pascal Troyon

1610 Châtillens • Tél/Fax 021 907 79 23/25 • Natel 079 449 82 60

FENÊTRES PVC, ALU, BOIS
VOLETS ALU - MOUSTIQUAIRES
TRANSFORMATIONS ET
RÉNOVATIONS INTÉRIEURES
DEVIS GRATUIT!

Rte de Puidoux 12
1607 Les Thioleyres
Tél. 021 907 83 53
Mobile 079 475 03 04
Fax 021 907 83 63
frederic.iso@icloud.com
www.iso-z-frederic.ch

Entreprise
Frédéric ISOZ

SAINT-VINCENT DE VILLETTE

Samedi 28 janvier
de 10h30 à 19h

Saucisses aux choux
cuites dans la distilleuse

Bus navette gratuit de 11h à 20h
Grandvaux gare - Cully gare
Lutry terminus N 9 - Aran

Aran, place du village
appellation
Villette
Les vignerons du caveau

Espace Jaykay

cherche locataires
pour les salles de cours et de thérapie.
Libre de suite.

Karen Hafsett Nye
Espace JayKay - Route de l'Écorchebœuf 20
1084 Carrouge VD - www.jaykay.ch - 079 239 69 87

garage des 3 sapins
métraux s.à.r.l.

Pierre-Alain Métraux - 1073 Savigny
Tél. 021 781 11 07 - Fax 021 781 15 35

Réparations
toutes marques
Vente voitures neuves
et occasions
Pneus service
Station d'essence
Lavage automatique

OPEL KARL

Junod L

AUTO (MANUELLE ET AUTOMATIQUE)
MOTO CAMION CAR REMORQUE

CHANTAL 079 658 78 80 / FRANÇOIS 079 436 95 27

BON DE RÉDUCTION

Non cumulable
Contre remise de ce bon, vous bénéficierez de 5.- de réduction sur chaque leçon de pratique
(toutes catégories). Valable dès la remise du bon et jusqu'à la fin de votre formation.

Météo de la semaine

du jeudi 26 janvier au mercredi 1 ^{er} février	Fiabilité: 50% Sources: landi.ch, météo suisse, apple		
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 26	-2° -6°	-2° -6°	-1° -5°
VE 27	-1° -6°	-1° -5°	-1° -7°
SA 28	-1° -5°	-1° -3°	-1° -5°
DI 29	-1° -4°	+1° -3°	+0° -3°
LU 30	-1° -5°	-2° -6°	+0° -5°
MA 31	+0° -4°	-2° -6°	-1° -4°
ME 1	+1° -3°	-1° -4°	+0° -2°

Aran-Villette

La Saint-Vincent de Villette

A la salle des Mariadoules, samedi 28 janvier

Une tradition, instaurée par le grand-abbé honoraire Joseph Hug, est bien celle de la St-Vincent qui se déroule à Aran depuis 1994. Elle sera reconduite samedi 28 janvier, de 10h30 à 19h, pour sa 24^e édition, certainement sous un soleil reconnaissant de la place qui lui est faite en bouteille! Elle est patronnée par Vincent Chollet, président du caveau des vigneronns d'Aran; ceux-là ont tout mis en œuvre pour que la fête rime avec convivialité. Devant la grande salle des Mariadoules, non seulement les amis des vigneronns, mais curieux et surtout amateurs de bonne chère – à saucisse en l'occurrence – pourront «refaire le monde» et deviser sur les projets de Bourg-en-Lavaux. Les enfants ne seront pas oubliés puisque qu'ils disposeront d'un local et des animations qui leur sont propres, où ils pourront exercer leurs talents de dessinateurs et bricoleurs. Un sentier des dictons pourra être parcouru et fera l'objet d'un concours. Outre les vins blancs et rouges du cru, un vin chaud sera servi sur la place des Echelettes. De ce



Saucisses sur leur lit de marc



La vaillante distilleuse

point de mire exceptionnel, comme déjà depuis la place des Mariadoules, le visiteur pourra apprécier ce merveilleux Lavaux, le Léman et la Savoie, sans aucun doute inondés d'une luminosité exceptionnelle.

Et si Jean Rosset devait être absent, vous pourriez de toute manière apprécier le repas où trônera une spécialité bien vaudoise: la saucisse aux choux. Les magnifiques boucles seront cuites dans la distilleuse, prenant ainsi un parfum particulier sur leur lit de marc où elles reposent de 20 à 40 minutes, sous la vigilance de Pascal Dance et Hubert Testuz. L'accompagnement incontournable sera le papet vaudois. La boulangerie Martin apportera les compléments salé ou sucré, propre à satisfaire les palais les plus gourmands.

Au cours de la journée, les récompenses seront remises aux gagnants de Vign'Heroes, jeu de piste estival imaginé par les vigneronns du caveau de Villette pour sensibiliser les participants à leur métier.

Vous craignez de ne pas trouver de place de parc: aucun problème, un service de bus navette gratuit vous transportera de 11h à 20h, à partir de la gare de Cully, de Grandvaux et du terminus du No 9 de Lutry jusqu'à Aran et retour.

Alors, n'hésitez plus et rejoignez le lieu ce fête conviviale!

Pourquoi la St-Vincent et son historique

Cette fête marque en effet le démarrage des travaux de la vigne, le vigneron de l'hiver s'en va tailler le cep plein de promesses afin qu'il porte à nouveau du fruit. En cave, les miracles de la fermentation terminés laissent présager un millésime de premier choix.

Pour mémoire, rappelons que la St-Vincent est le patron des vigneronns en général et du Bugey en France. Diacre de l'évêque de Saragosse en Espagne, il a été martyrisé en 304. Au début du 6^e siècle quelques-unes de ses reliques ont été ramenées en France.

Pourquoi les vigneronns l'ont-ils choisi comme Saint Patron? La raison est aujourd'hui oubliée. A priori, horreur des tortures et joyeuses dégustations, ne font pas bon ménage! Il y a donc là un signe fort. Etait-il lui-même dans le métier? On sait qu'un commerce intense de vin se faisait entre Rome et l'Espagne. Ce n'est pas n'importe quel martyr qui fut choisi. Il y en eut tant à cette époque. Il se pourrait bien qu'il ait eu un lien étroit avec la profession avant les événements qui le firent tant admirer. Est-ce par analogie avec le vin qui pro-

vient d'une vigne «torturée» par la taille, d'une grappe écrasée, à cause du jus sucré sublimé en alcool par la fermentation, vin qui finalement réjouit le cœur de l'homme?

Etait-ce pour prendre le contre-pied du dieu du vin, Bacchus? Il est, en quelque sorte, le symbole de la décadence de Rome. Bacchus, image dégradante pour l'homme, était vaincu par la grandeur d'âme de ce nouveau patron. S'élever au-dessus du seul plaisir des sens n'est-ce pas le but recherché en créant de bons et délicieux produits.

Saint-Vincent peut être représenté en dalmatique, vêtement liturgique du diacre, montrant le livre de l'évangile qu'il devait proclamer et suivre, portant la palme des martyrs et une grappe de raisin, une serpette, instrument de son martyre (et de son métier) ou avec une grille, rappelant également ses tortures. Il est vénéré partout où l'on fait du vin. On le trouve sur des vitraux, en statue, en image, dans des églises mais aussi dans des caves. Sa fête est célébrée le 22 janvier.

JPG

Hubert Testuz



AGENDA

DISTRICT LAVAUX-ORON

Le groupe Lavey-Santé a repris ses sorties, jusqu'au 29 mai, tous les lundis apm aux Bains de Lavey avec les cars Taxi Etoile. Départ dans tous les villages de la région. Plus d'infos et horaires de passage auprès de Denise Wehrli au 021 907 93 80 ou au 079 224 95 81.

BELMONT-SUR-LAUSANNE

3 à 20h15 et 5 février à 17h à la grande salle, soirée annuelle de la Lyre de Lavaux et L'Avenir Belmont.

27 janvier à 20h15 à la grande salle, ciné-club, projection de «Demain» de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Repas canadien dès 18h30. Rens. 021 791 43 71 ou chantal@vollmy.ch

CARROUGE

27 janvier de 16h30 à 19h30, marché «Charme de Carrouge»

CULLY

SPES au collège des Ruvines, www.spes-lavaux.ch

Jusqu'au 20 juin 2017 tous les mardis de 12h à 13h30, sur rendez-vous, écrivain public du SPES à disposition. Inscriptions 079 588 38 15.

Jusqu'au 11 avril, tous les mardis de 14h à 16h, «Conversation anglaise». Infos: 021 799 30 80

26 janvier dès 19h30 à la grande salle de l'église catholique, «Point Rencontre» de l'association SPES-Lavaux. Partage autour d'un repas convivial, chacun apporte à manger et (ou) à boire. Contact: info@spes-lavaux.ch

28 janvier à 20h à la salle des Ruvines, soirée annuelle de la Lyre de Lavaux et L'Avenir Belmont.

9 février à 20h à la salle Davel, «L'écrivain-poète Paul Budry et Lavaux» conférence du Pr Yves Gerhard

3 février à 20h au Biniou, soirée jazz avec Feetwarmers Five, entrée gratuite, chapeau

16 février à 20h à la salle Davel, «Le repas de fauves» d'après l'œuvre de Vahé Katcha, joué par les Perds-verts

ECOTEAUX

8 février à 14h à la grande salle, «Sur le chemin de Compostelle» présenté par Anna Carruzzo et proposé par les aînés de Palézieux-Ecoteaux-Maraçon-La Rogivue et environs. Entrée Fr. 10.-. Rés.: 021 907 83 04

FOREL (LAVAUZ)

27 et 28 janvier, 1, 3 et 4 février à 20h à la grande salle, «Le destin de Jean-Louis» comédie présentée par le chœur d'hommes L'Avenir. Réservations: www.choeuravenir.ch ou 079 819 62 92

LAUSANNE

Galerie d'Etraz, rue Etraz 1, 021 312 21 01, www.galerie-etraz.ch

Jusqu'à la mi-mars, exposition de peintures de Mafli.

LES THIOLEYRES

4 février, sortie raquette et fondue, rdv 10h15 sur la place du Village. Org. Amicale des Thioleyres. Inscription: 021 907 78 92 ou 079 487 98 43

LUTRY

Du 2 au 21 février à la Villa Mégroz, exposition de sculptures de Mirjam Gasser «The warriors». Vernissage le 2 février de 17h à 21h. www.mylonagallery.ch

3 et 4 février à 20h30 au Caveau du Singe Vert, Olivier Franc Quintet.

Rés. sdoify@bluewin.ch ou 021 866 16 26.

MÉZIÈRES

28 janvier et 4 février à 20h30 à la grande salle, soirées annuelles de la fanfare du Jorat. Réservation 021 903 37 70 ou repas@fanfare-de-jorat.ch.

ORON-LA-VILLE

27 et 28 janvier dès 19h30 à l'aula du collège, 45^e soirées du club accordéoniste Les Sittelles, buvette, tombola et après-soirée avec DJ le samedi. A 22h concert du Trio Cellier.

28 et 29 janvier au Centre sportif, «Tournoi de foot des juniors D-E-F». Org. ASHB

SAVIGNY

28 janvier dès 18h au Forum, soirée annuelle du Jodlerklub Alpenröslî Lausanne avec restauration. Réservation: 079 457 27 71

SERVION

Au Théâtre Barnabé www.barnabe.ch - 021 903 0 903

27, 28 et 29 janvier, 3, 4, 5, 10, 11 et 12 février (et jusqu'au 18 février), la Revue «Rire! C'est bon pour la santé». Spectacle à 21h, repas 19h. Le dimanche, spectacle à 14h30.

Chexbres

Nouvelle saison

Après 18 mois d'activité, la ludothèque de Chexbres «Les Chatons» se réjouit de vous accueillir à nouveau en 2017 tous les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 15h30 à 17h, exceptés vacances scolaires et jours fériés.

Nous disposons d'un énorme choix de jeux de société, jouets d'intérieur et d'extérieur, traditionnels et récents, pour tous les âges.

Nous fonctionnons comme une bibliothèque: ces jeux peuvent donc être empruntés pour une durée de 3 semaines, afin d'en profiter au mieux à



La ludothèque «Les Chatons» se lance dans la nouvelle année

la maison. Venez nous rendre visite et découvrir de nouveaux jeux avec vos enfants, petits-enfants, neveux ou nièces. Les ludothécaires se feront un plaisir de vous orienter.

Rendez-vous sur notre page internet www.ludoles-chatons.ch pour savoir comment nous trouver!

Saskia Metzler

Publicité

L'UDC vous souhaite une belle fête de l'Indépendance vaudoise

Grand Conseil Législature 2012-2017: 123 AUTRES PARTIS vs 27 UDC

Conseil d'Etat Rééquilibrage en 2017: 6 AUTRES PARTIS vs 1 UDC

Jacques Nicolet, Président UDC Vaud, Candidat au Conseil d'Etat

Conformément à l'esprit de concordance typiquement vaudois et de par la force politique de l'UDC dans notre canton, la présence de notre parti au Conseil d'Etat est indispensable pour garantir l'équilibre de nos institutions.

www.udc-vaud.ch

Les Sittelles

Club d'accordéonistes d'Oron-la-Ville

fêtent leurs 45^e soirées annuelles
Direction: Claudine Haenni

Oron-la-Ville, Aula du collège

Vendredi 27 janvier

2^e partie: Groupe Doolin

Samedi 28 janvier

2^e partie: Cellier Trio

Portes: 19h30 / Concert: 20h15

Samedi: Après-soirée DJ

Buvette - Tombola

Entrées: adultes Fr. 15.- / enfants: Fr. 6.-

Bienvenue à tous!



J'❤ LA VIE JE DONNE MON SANG

Collecte à Mézières • Grande Salle
mardi 7 février • 16h à 20h

Numéro gratuit 0800 14 65 65 | itransfusion.ch



J'❤ LA VIE JE DONNE MON SANG

Collecte à Oron-la-Ville • Buvette Centre Sportif
lundi 6 février • 16h à 20h

Numéro gratuit 0800 14 65 65 | itransfusion.ch



GRAPHIC SERVICES

Route du Flon 20
1610 Oron-la-Ville
021 908 08 08
www.graphic-services.ch

voiture de remplacement



ROUTE DE L'INDUSTRIE 37 - 1072 FOREL (LAVAUZ)
Tél. 021 781 20 18

**Isolation
des bâtiments
Subventions 2017
jusqu'à 90.- le m2**

ROUGE & WUILLEMIN S.A.
www.rougewuillemin.ch
Rte de Granges 15
1607 Palézieux
Tél. 021 907 88 45
Fax 021 907 88 49

CHARPENTE

N'hésitez pas à nous contacter!

**FRANCINE
COIFFURE**

à Servion
Tél. 021 903 22 54



Coupe - Brushing
Teinture - Mèches...
Extension de cheveux
Permanente
Décollement de racines
Massage du cuir chevelu

Du lundi au vendredi
sur rendez-vous

021 903 22 54

MS SANITAIRE SARL SAVIGNY

Technique: Yvan Richard
Administratif: Lionel Clément

**Nouvelles constructions
Rénovations**

**Travaux d'entretien
Dépannages d'urgence**

☎ 021 781 10 19

www.msanitaire.ch

Ch. de la Sapinière 1, Savigny - E-mail: masson.sanitaire@bluewin.ch - Fax: 021 781 12 03

ON ECRASE LES PRIX

pas la qualité

DERNIERS JOURS



Jusqu'à
-50%

Exemples (stock limité)

MATELAS TEXAS 90/200

780.-
390.-

MATELAS ANNIVERSAIRE 160/200

1'590.-
990.-

SOMMIER BILATTE 160/200

1'020.-
690.-

Confort-lit
DEPUIS 1989

confort-lit.ch

Rue St-Martin 34 - LAUSANNE - 021 323 30 44

Matelas - Canapés-lits - Lits - Sommiers - Duvets - Salons relax
Fauteuils relax - Tables - Lits-rabattables - Solution gain de place

**NEW TOYOTA
C-HR**

LE JOYAU DE TOYOTA



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

LEASING
À PARTIR DE
0,9%

DISPONIBLE EN VERSION
4X4 OU HYBRIDE

TOYOTA.CH



Garage Rod SA
Route de Lausanne 33
1610 Oron-la-Ville
T +41 (0)21 907 77 27
www.garagerod.ch

C-HR Hybrid Style FWD 1.8 HSD 90 kW @ 6000. 3,9 l/100 km. CO₂: 87 g/km. rend. éner. A. Emissions de CO₂: liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 20 g/km. @ des émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 134 g/km. Conditions de leasing: Taux d'intérêt annuel effectif 0,90%, assurance casco complète obligatoire, 5% de dépôt de garantie du montant à financer (mais au moins CHF 1'000.-), durée 24 mois et 10'000 km/an. Nous n'acceptons pas les contrats de leasing s'ils entraînent le surendettement. Promotions valables pour les signatures de contrat avec mise en circulation du 1^{er} janvier 2017 au 31 mars 2017 ou révocation.

Super marché de l'occasion
021 907 77 27 www.garagerod.ch



Métraux Transports SA

Transports en tous genres
Service multi-bennes - Service Voirie

Le Publoz - 1073 SAVIGNY - Tél. 021 784 80 70
www.metraux-transports.ch

Succursales:

- Belmont
- Epalinges
- Lausanne
- Lutry



Réflexion



La primauté de l'éthique, ses défis, ses responsabilités

L'entraîneur, l'éducateur et... les parents permettront, de ce fait, le développement de ce que le sport peut offrir à l'enfant: **son épanouissement!**

Pour rappel, le mot «sport» provient de l'ancien français «desport» qui signifie jeu, amusement. Cette notion implique une nouvelle pratique d'entretien de son corps, tout en obligeant l'esprit à certaines qualités telles l'énergie, la persévérance et la connaissance de son corps ou, plus simplement, de soi.

Il est vrai néanmoins que le sport de compétition, de plus en plus médiatisé, adulé ou... critiqué, a atteint une dimension de non-retour nourri par l'argent qui déstabilise de plus en plus le caractère éducatif que doit contenir le sport.

Et pourtant!

Dans le cadre de ses activités, le Panathlon-Club Lausanne a activé un *Forum des jeunes sportifs* où seuls des ado-

lescents de 14 à 18 ans avaient la parole. Plus de 800 jeunes ont été auditionnés, répartis en plusieurs catégories représentant plus de vingt sports, avec pour but de connaître et, ou de (re)découvrir ce que pensait cette jeunesse du sport qu'on lui proposait, en symbiose avec les sociétés dans lesquelles elle vivait.

En est ressorti la question fondamentale: **Quel âge pour quel sport?**

Il règne à cet effet une très grande confusion. Situation dictée par le sport pratiqué, qu'il soit d'équipe ou individuel. Toutefois, il est à répéter, que l'influence des parents est très souvent primordiale, si pas despotique, en relation à une multitude de désirs ou... de prétextes en rapport à leurs propres expériences négatives ou pas.

On constate très souvent qu'un enfant, selon son âge, n'a que peu d'idées concrètes du sport qu'il souhaiterait pratiquer, sous réserve éventuellement du sport qu'auraient pratiqué ses parents.

Si son vœu premier est principalement porté sur un sport d'équipe, ce choix en est dicté par une volonté d'appartenance à un «clan», un faire-valoir d'une conception de sa société découlant de deux facteurs antagonistes soit:

- L'autonomie d'idées précoces qui lui convient, aspiré à gérer sa place et en corollaire, de faire valoir son «leadership».

Eh oui! Notre jeunesse n'est pas si déclinante...

Elle accepte assez volontiers les valeurs éducatives de base qu'offrent les pratiques sportives, tout en reconnaissant la rapidité d'adaptation obligatoire à l'approche des niveaux supérieurs. L'émergence de ces nouvelles tendances sportives amène cette jeunesse sportive à opter pour des disciplines moins structurées, impliquant parfois certaines facilités extérieures à leur pratique.

Il est vrai aussi que l'abandon d'une pratique sportive est surtout en rapport à certains facteurs, l'ennui, la rigueur ou la trop grande fréquence des compétitions ou même parfois la rigidité d'un entraîneur.

Avouons cependant que le changement de sport n'est pas toujours un désavantage dans la réussite d'une carrière. De grands champions nous en ont donné l'exemple.

Reconnaissons néanmoins qu'avant leurs quinze ans, pour la grande majorité, c'est surtout l'enthousiasme qui prime en accord avec certaines découvertes émotionnelles liées à leur motivation.

L'adolescence ouvrira par contre la réflexion et une phase de recherche. Etonnamment, et c'est heureux, le sport initial d'une jeune carrière est encore accepté comme un besoin ou une envie, et même comme une «intéressante nécessité». Parfois, une agréable expression d'existence qui permet de mieux se connaître, et de déve-

lopper une pensée abstraite avec pour moteur l'avidité du progrès, sans oublier l'évolution de la motivation en fonction de son profil psychologique.

L'initiation au sport de notre jeunesse découle, il est vrai, prioritairement de bien des facteurs d'importance à découvrir tels:

- Le choix de l'âge pour quel sport.
- Savoir se situer, évaluer son niveau.
- Sport d'équipe ou sport individuel?
- Talentueux mais pas détecté.
- On gagne pour qui?... et pourquoi?
- Rôle du mental? Et surtout quelle vision et conception du sport et de sa pratique?
- La gestion des émotions inconnues que peut provoquer le sport.
- Quand le sport devient un métier?

Alors le sport?

Pour une jeunesse sportive... pas si simple?

Sans désir de conclusion, car impossible vu la rapidité de son évolution, on ne doit en aucun cas négliger l'importance de la valeur éducative du sport. En harmonie avec l'adulte, soit les parents, les entraîneurs ainsi que toutes personnes impliquées dans les sphères sportives, le dialogue est primordial. Sachant que près du 45% de notre jeunesse pratique sa pas-

Pour une jeunesse sportive...



sion dans des clubs, environ 35% en dehors de toute structure et 20% à la fois dans un club et en dehors de toute structure, la responsabilité de notre société est d'une grande importance.

Intéressant! On retiendra l'intervention d'un jeune sportif prenant part au premier *Forum des jeunes sportifs* et pratiquant avec plaisir et fougue son sport de prédilection: «Quand on fait du sport, on fait au moins pas d'autres conneries!»

Là est vraiment la thématique «sport école de vie», le respect de soi et le respect des autres. Mais aussi le respect des structures mises à disposition, du matériel et des emplacements qui, il faut le reconnaître, sont nombreux dans notre canton.

Sans oublier le respect envers l'adulte qui se met à la disposition de notre jeunesse, et qui fait valoir cette volonté d'insertion générale par les voies du microcosme sportif qu'il représente.

Insertion qui en temps voulu autorisera ces jeunes, devenus adultes, à offrir leur contribution à la société et au sport qui leur a permis de se réaliser.

C'est finalement la base et le but espéré de cette fantastique et superbe période de leur jeune existence.

● Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne

En regard à l'évolution du sport «moderne», on peut ouvrir une multitude de débats sur l'opportunité, ou pas, d'inciter l'enfant à la pratique d'un sport de compétition de plus en plus tôt. Souvent, on oublie qu'un enfant ne devrait en aucun cas être l'alibi d'un faux plagiat de quelque grand champion que ce soit. Là, doit subsister la responsabilité de l'adulte pour l'éviter.

La primauté à ce stade doit rester le développement normal de l'enfant et son adaptation à l'activité sportive «de son choix», tout en respectant ses possibilités physiques, mentales et surtout... **ses désirs.**



Vulliens



Tous les préavis acceptés

56 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 8 décembre dernier pour le dernier Conseil de l'année. Après l'assentiment de deux nouveaux membres, les discussions ont été animées concernant le préavis sur la demande de crédit pour l'agrandissement et la fermeture du couvert de la grande salle qui a finalement été retiré par la Municipalité. Les cinq autres préavis portant sur les indemnités des membres du Conseil général, le règlement communal sur la distribution des eaux, la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement, le budget 2017 et le déplacement des conduites d'eau des parcelles no 36, 39, 40, 486, 508, 523 ont tous été acceptés à la majorité.

Christophe Chappuis, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, l'assentiment de deux nouveaux membres, portant ainsi l'effectif du Conseil général à 88, a été effectuée. Pour suivre, il présente le préavis 2016/01 portant sur les indemnités pour les membres du Conseil. Il précise que le bureau a également procédé à la révision de ses tarifs et

au même titre que la Municipalité, la masse de travail est en constante augmentation. Après lecture du rapport de la commission des finances par Yann Perret, le nouveau tarif pour les membres du Conseil est accepté à la majorité.

Yvan Cherpillod présente le **préavis 2016/08 concernant le règlement communal sur la distribution de l'eau**. Ce nouveau règlement est basé principalement sur le règlement type mis à disposition par le canton. Il s'agit de quelques adaptations telles que la fixation du prix de la consommation d'eau, de la séparation des taxes et des tarifs dans une annexe et du changement de prix de la taxe unique de raccordement au m3. Après lecture du rapport par la rapporteuse, Nelly Thonney, ce nouveau règlement est également accepté à la majorité.

Le **préavis suivant 2016/09 portant sur les plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021** est présenté par le syndic, Olivier Hähni. Il explique qu'il n'a pas été facile d'établir un chiffre sur une projection à long terme car les inconnues sont nombreuses. Après avoir tenu compte de plusieurs paramètres, le plafond d'endettement s'élève à Fr. 6 mio et le plafond de caution-

nement à Fr. 3 mio. Ces deux plafonds sont acceptés par les membres présents.

Le syndic présente encore le **budget 2017**. Il donne quelques précisions sur l'augmentation des charges dues principalement à l'augmentation du taux d'activité de la secrétaire communale et du boursier communal et préposé au contrôle des habitants. Le budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 65'197.-. Président de la commission des finances, Yann Perret, a rapporté que la commission jugeait ce budget prudent et que les rentrées fiscales permettent habituellement de clore les comptes avec un excédent de revenus. Il recommande donc de l'accepter, ce qui a été suivi par la majorité des membres présents.

Le **préavis 2016/11 concernant le déplacement des tracés des conduites d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux claires et des eaux usées** entre le chemin Bourg-Dessus et la route du Village est aussi accepté à la majorité.

Le **dernier préavis pour une demande de crédit de Fr. 100'000.- en vue de l'agrandissement et la fermeture du couvert de la grande salle** présenté par la Municipalité a amené de vives discussions sur le nombre de

fenêtres trop élevé, l'entrée en biais du local, la charpente ainsi que le tilleul de 25 ans placé juste devant le couvert. Après avoir entendu toutes ces remarques, la Municipalité a décidé de retirer son projet et de revenir ultérieurement avec une nouvelle proposition.

Au niveau des **communications municipales**, Jean Maurice Henzer, municipal en charge des constructions, a fait une présentation «powerpoint» sur la zone réservée. Cette présentation a apporté des réponses à de nombreuses questions et surtout a éclairci ce dossier complexe. Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales a fait part de son rapport annuel.

En fin de séance, Christophe Chappuis a annoncé le prochain Conseil en date du 8 juin 2017, a conclu la séance en souhaitant de bonnes fêtes à chacun et en remerciant les membres du bureau et les délégués aux diverses intercommunales pour le travail effectué durant toute l'année, de même que la Jeunesse pour la tenue de la buvette et la commune pour la verrée de fin d'année.

● Caroline Dutoit
Secrétaire du Conseil
général de Vulliens

Conseil général de la commune du 8 décembre 2016

Cully

Reprise des activités de l'Association SPES-Lavaux

Une année 2016 riche en événements

Aux habituels cours de français s'est ajouté un cours destiné à de jeunes requérants d'asile logés à Chexbres dont un groupe a, par ailleurs, pris grand plaisir à se joindre aux Points Rencontre mensuels de l'Association.

Les ateliers en cours (conversation anglaise et Schwyzerdütsch) se sont poursuivis avec entrain.

Le cours de «préparation à la naturalisation» a été pris d'assaut.

... « nous sommes à la recherche d'un caissier / d'une caissière... »

Un sénior a proposé de mettre à disposition ses compétences en tant qu'écrivain public pour aider toute personne qui en aurait besoin à rédiger un CV, une lettre de motivation, une demande de logement, de recherche d'emploi, ou toute autre correspondance administrative ou privée. Il a reçu des demandes d'aide nombreuses et fort variées.

2017

En ce début d'année 2017, toutes ces activités sont reconduites. Tous les détails se trouvent (sous «Activités pro-

posées») sur le site de l'Association (www.spes-lavaux.ch).

A signaler que 3 places se sont libérées dans l'atelier de conversation anglaise (chaque mardi du 10 janvier au 11 avril, puis du 20 avril au 27 juin de 14h à 16h).

Dans l'atelier de Schwyzerdütsch, qui se poursuit du 1^{er} février au 26 avril, 3 places sont encore disponibles (pour des personnes ayant de bonnes bases d'allemand et des notions rudimentaires de suisse-allemand).

Pour la fin de l'année 2017, **nous sommes à la recherche d'un caissier / d'une caissière** pouvant reprendre la fonction occupée depuis 6 ans par le caissier actuel.

C'est avec grand plaisir que l'Association accueille les seniors désirant mettre leurs compétences (diverses et variées) au service de la communauté.

● Denise Delay

Contact:
info@spes-lavaux.ch
ou 079 821 03 75

UNIQUE EN LAVAUX SUR 300 m² !

Votre magasin de cycles, skis et montagne

À 800 m de la sortie d'autoroute Puidoux-Chexbres !

SOLDES -20% -30% -40% -50%



Route du Verney 20 - 1070 Puidoux - 021 946 20 50 - www.aplitrail.ch

Le 14 février c'est la Saint-Valentin

Dites-le tendrement à votre moitié

Rien de plus facile, envoyez votre petit texte

*Huguette,
Tu es la plus belle chose que
Dieu ait pu créer sur terre.
Je t'aime ! Ton Michel*

**jusqu'au vendredi 3 février à
annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch**

Votre message paraîtra dans notre édition
« spécial Saint-Valentin » du jeudi 9 février

**Ce service est gratuit
car l'amour n'a pas de prix**



Savigny

Assemblée générale des Jeunesses campagnardes vaudoises

100^e anniversaire en 2019

2019: l'année du 100^e de la FVJC mérite bien un logo particulier. Bravo à Fiona Perrin de Vuilliers pour sa réalisation



Dimanche 22 janvier, les Jeunesses vaudoises se sont retrouvées à Savigny autour du Forum pour partager un moment de convivialité et d'amitié et ce n'est pas la température hivernale qui a figé les visages heureux d'être ensemble.

A 14h précises, le président Cédric Destraz a ouvert la 97^e assemblée générale des délégués de la Fédé. 150 sociétés de jeunesse ont répondu présent sur les 203 que compte la Fédé, ainsi que de nombreux membres indi-

viduels et membres d'honneur.

Le monde politique représenté par le conseiller national, Jacques Nicolet, Grégory Devaud, président du Grand Conseil, Béatrice Métraux et Philippe Leuba, conseillers d'Etat, démontre que la Fédé mérite leur soutien.

Le respect des traditions est une valeur forte au sein de la Fédé, preuve en est l'hymne vaudois chanté par cette jeunesse et bien entendu, la chanson de la Fédé. La coopération, la collaboration, le fair-play et la convivialité

dans le cadre des différentes activités, ce sont les valeurs principales et l'image que toutes les sociétés veulent défendre montrant ainsi les vraies valeurs d'une jeunesse qui mérite notre respect.

Une des particularités de l'assemblée de la Fédé c'est que la partie dite administrative est agréablement entrecoupée par les désignations des organisateurs des différentes manifestations. Les présentations des sociétés candidates sont à la hauteur de l'engouement et de l'énergie déployés pour de telles organisations. Les nominés sont: Le camp de ski 2018 à la jeunesse d'Ollon, le rallye 2018 à la jeunesse de Thierrens, le concours théâtral 2018 à la jeunesse de Grandvaux et le tir cantonal 2017 à

la jeunesse d'Essertes.

La tradition c'est aussi de remercier les membres qui ont œuvré dans les différentes commissions en les nommant membres émérites ou membres d'honneur mais en plus, en distribuant des prix aux individuels et sociétés ayant participé aux nombreuses activités sportives, ainsi qu'un prix du bénévolat à la société qui a apporté le plus d'aide aux manifestations officielles.

Le groupe des Anciens, par la voix de son président est fier de l'engouement des sociétés à perpétuer la Fédé et se met à disposition des jeunes pour les aider à entrer dans le monde des indépendants.

Oui, la FVJC c'est du sérieux et les délégués ont

fait preuve d'une discipline remarquable durant cette assemblée conduite de main de maître par le président. La Fédé, une jeunesse qui mérite le respect.

BRAVO à toutes et à tous et ne manquez pas les prochains rendez-vous:

• Les 3-4-5 février 2017

- à Rougemont pour le camp de ski.
- Du 31 mai au 4 juin 2017 à Vuilliers pour le rallye.
- Du 3 au 21 juillet 2019 pour la 100^e.
- Sans oublier les girons. Que vive la Fédé!

Bernard Pouly

Le comité (de gauche à droite) Cédric Destraz, président, Léa Pavillard, Florian Binggeli, Laeticia Dutoit, Jérôme Thuillard



Grand Ecran

«La La Land», comédie musicale au cinéma d'Oron



Du rêve et des étoiles

Les acteurs Emma Stone et Ryan Gosling, après Crazie, Stupid, Love 2011 et Ganster Squad 2013, se retrouvent dans une comédie musicale qui a fait éclat avant sa sortie. Du réalisateur et scénariste, jeune surdoué Damien Chazelle, «Lalaland» en liste des grands favoris à l'Oscar du meilleur film, cumulait en ce début janvier les récompenses aux Golden Globes qui le portent au firmament. Urgence d'objectivité dans une Amérique déboussolée?

soleil». Evocation d'espoir et de rêves inassouvis.

Mia (Emma Stone) et Sébastian (Ryan Gosling) tombent amoureux alors qu'ils mènent leur combat de star en devenir. Elle est actrice de petits rôles, lui pianiste, amoureux de vrai jazz, qui dans les bars de Los Angeles se voit dépassé par la salsa. Leur amour les porte vers leurs rêves respectifs, qui finalement les séparent. Destin classique. Rien d'original jusque là.

Rôle primé à Venise

L'intérêt du film porte ailleurs. Sur le visage si expressif, néanmoins surexploité, de l'actrice Emma Stone - prix du premier rôle féminin à la Mostra de Venise; sur des instants laissant espérer à un nouveau West East Story; sur des come back surprenants comme seul le cinéma peut offrir. Entre histoire d'amour et parties de claquettes chères à Vincent Minelli, «La La Land», un film qui peut faire rêver.

Colette Ramsauer



«La La Land» comédie musicale

Fiction de Damien Chazelle, USA, 2017, 128', vf, 12 ans 27 et 28 janvier à 20h à Oron Avec Emma Stone et Ryan Gosling Musique Justin Horwitz, chorégraphie Mandy Moore

Destin classique

Plein été californien, première scène: sur la voie d'un échangeur de Los Angeles, danseurs et chanteurs, dans une mise en scène époustouflante, sont des automobilistes bloqués dans le jam quotidien. Ils s'éclatent d'optimisme sur l'air de «Un jour de plus de



C'est à lire



L'abbé Bovet, au delà de la légende

Jean Winiger - Editions Cabedita

En tant que fille de Fribourgeois, j'ai toujours entendu parler de l'abbé Bovet. Et on a toujours fredonné ses chansons. Il était le parent qu'on ne voit jamais, mais qui fait partie de la famille. Je l'ai toujours imaginé comme un homme doux, paisible, reposant, car ses chansons avaient le pouvoir de nous mettre la larme à l'œil. Tant de tendresse dans ses textes, tant d'amour pour son beau pays, le canton de Fribourg.

Alors Fribourgeois, courez l'acheter! Et les Vaudois aussi, courez tous l'acheter.

Parce que l'auteur de ce livre a certainement ressenti de l'émotion pour cet homme, comme moi, comme vous. Même si ce livre est un hommage, il s'agit d'un hommage vrai, fait en toute lucidité. Il y décrit l'homme au-delà de la légende, cette légende étriquée qui ne reflète pas vraiment cet homme qui a toujours voulu redonner de l'espoir aux autres. Les autres avant lui, au point d'en oublier de prendre soin de lui lors de ses périodes de dépression. Mais à cette époque-là, c'était égoïste de penser à soi.

Joseph Bovet devient le père des chanteurs suisses durant la première moitié du XX^e siècle, en donnant sa vie d'artiste et de prêtre à la composition de mélodies populaires. Ses œuvres religieuses contribueront aussi à ce que chaque Fribourgeois se reconnaisse en lui. Son souci d'ouvrir le répertoire de l'époque aux grands compositeurs, sa passion de l'enseignement de la musique dont nombre d'enfants ont pu profiter, son



Bovet, ses rapports aux gens, son désaccord parfois avec la hiérarchie ecclésiastique souvent incompréhensible, son rapport aux femmes, dont il appréciait la présence et qui souvent tombaient sous le charme de sa douceur et de ses beaux yeux bleus.

C'est un livre aimant, reconnaissant, clarifiant, mais lucide. Pas d'adoration, pas de compliments superflus. En le lisant, je n'ai pas souvent été surprise, c'est ce que j'attendais de lire sur ce personnage, ni plus ni moins.

L'auteur, Jean Winiger, acteur, metteur en scène, professeur de théâtre, est aussi l'auteur de 55 pièces et de deux récits (Editions de l'Aire). Il a joué le personnage de l'abbé Bovet en 2006 et 2012, lors du festival d'été de sa compagnie «L'aire du Théâtre». Et s'il a joué son rôle aussi bien qu'il en parle, je prends déjà une option pour une éventuelle représentation.

Milka

Publicité

VOS STATIONS DE LAVAGE À ATTALENS & CARROUGE

Chemin de la Chaussia (route de Granges) 1616 Attalens

ZI de l'Ecorcheboeuf 1084 Carrouge

3 Places de lavage haute pression couvertes dont 1 équipée d'un lift

8 Programmes de lavage

1 Portique de lavage



L'offre « combi 50/50 »
de Raiffeisen.
Faites fructifier votre argent.

jusqu'à
0.9%
d'intérêt

Transférez votre capital d'épargne chez Raiffeisen et profitez des avantages attractifs de l'offre «combi 50/50». Convenez dès maintenant d'un entretien conseil.

Banque Raiffeisen Lausanne-Haute-Broye-Jorat
Agences à Lausanne, Epalinges, Mézières et Oron-la-Ville
Tél. 021 907 39 00
www.raiffeisen.ch/lausanne
lausanne@raiffeisen.ch

RAIFFEISEN
Ouvrons la voie

David Giller
menuiserie • charpente

Afin de compléter notre effectif, l'entreprise David Giller menuiserie/charpente Sàrl active dans la région d'Oron cherche pour mars 2017 ou à convenir:

un menuisier poseur

avec bonne présentation, sachant travailler de manière indépendante, polyvalent, soigneux, pour poses différentes: agencement de cuisine et de menuiseries, moustiquaires, portes, fenêtres, etc.

un charpentier poseur

sachant travailler de manière indépendante, polyvalent, avec de bonnes connaissances dans le montage et la pose d'éléments préfabriqués, la rénovation et le montage de charpente.

un aide-charpentier

polyvalent, avec de bonnes connaissances dans le montage et la pose d'éléments préfabriqués, la rénovation et le montage de charpente.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe jeune et dynamique, envoyez votre dossier (CV, lettre de motivation...) à l'adresse suivante:

David Giller Menuiserie Charpente Sàrl
Chemin de la Scie 6 - 1608 Chesalles-sur-Oron
ou info@davidgiller.ch

Spécialiste en finance & comptabilité
brevetée de la région d'Oron-la-Ville
(Français / Anglais)

Comptabilité
Déclarations d'impôts

Bénéficiez de services personnalisés,
flexibles et rigoureux dans une
collaboration de proximité

www.jaccoud-finance.ch
079 425 94 90

Quelles que soient les circonstances,
votre journal vous apporte
bonnes nouvelles et réconfort !

Prochain Tous Ménages
« Spécial Saint-Valentin »
jeudi 9 février
Délai annonce : vendredi 3 février

Contact: 021 908 08 01
ou annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch

Puidoux



Pour le maintien de l'emploi et d'un vrai service public postal

Lettre ouverte de la Municipalité



Mesdames et Messieurs,

La restructuration de *La Poste* se poursuit. Après plusieurs vagues de fermetures d'offices postaux contestées depuis des années, *La Poste* a annoncé ces derniers mois de nouvelles mesures qui auront un impact sérieux sur l'emploi et sur le service public universel que *La Poste* se doit d'offrir. Parmi ces mesures, *La Poste* a introduit une réflexion en ce qui concerne la fermeture possible de l'office de poste de Puidoux et la création d'une agence postale.

Pour mémoire, en 2014, *La Poste* a décidé que ses facteurs cesseraient de monter à l'étage pour entrer en contact avec les personnes habitant des immeubles dépourvus de sonnette ou d'interphone. Ce qui veut dire que, les courriers recommandés, les colis contre signature, les colis trop volumineux, etc... font l'objet d'un avis de retrait au bureau de poste. Sachant que les trois-quarts des habitants de Puidoux sont des pendulaires, cela a le mérite de multiplier les mouvements aux guichets postaux.

Or, les représentants de *La Poste* expliquent que l'analyse de leur réseau est permanente, ils fournissent des arguments aussi faibles et invérifiables que leurs chiffres. Les changements des habitudes des clients, la concurrence accrue et la baisse importante des transactions aux guichets les obligent à réagir rapidement en conformité avec le mandat confié par leur propriétaire, la Confédération.

L'objectif de partena-

riat de *La Poste* est de créer des synergies entre une activité commerciale et l'activité postale. Le modèle de base le plus intéressant étant la solution de *La Poste* intégrée à l'épicerie du village, voire la pharmacie. L'avantage principal mis en avant est un horaire d'ouverture

envoi d'un vélo, d'une planche à voile, etc....

- Ce qu'il faut savoir également, c'est que pour les actes de poursuite par exemple, ce type de prestation n'est pas fourni par une agence postale, il faudra se rendre dans un office de poste traditionnel.

matique? Un automate comme principal interlocuteur? En ce qui nous concerne, nous ne voyons pas pourquoi nous devrions accepter que les supermarchés, postes, etc... fassent travailler leurs clients pour pouvoir diminuer le nombre d'employés!

La Poste prend une orientation regrettable à tel point qu'on peut se demander si le client est encore une préoccupation. Il n'est pas acceptable qu'une entreprise fédérale participe au démantèlement du service public et au monde de l'emploi.

Si comme nous, vous êtes pour le maintien de votre office de poste de Puidoux, alors **manifestez-vous, signez les pétitions actuellement en cours chez les commerçants de la place, adressez vos doléances à la Municipalité qui se chargera de les transmettre à la commission fédérale de La Poste - Postcom.**

Ne laissez plus *La Poste* suisse se permettre de vous répondre avec arrogance: «*La Poste* s'organise comme elle l'entend». Demandez au Grand Conseil et au Gouvernement vaudois qu'ils se mobilisent pour le changement de la Loi et de son ordonnance afin d'enrayer le processus de démantèlement du service public.

Nous vous remercions pour votre attention et nous ne doutons pas de votre engagement en votre qualité de citoyen responsable.

Ne laissez plus La Poste suisse vous répondre avec arrogance: «La Poste s'organise comme elle l'entend».

bien plus conséquent que celui d'un office de poste... (cherchez l'erreur...). Dès que le partenaire ouvre son commerce, la prestation est disponible. Cette solution permet le dépôt d'envois, de lettres, de colis, d'express, la vente de timbre-poste, les retraits d'envois, etc... Il est aussi possible de faire des paiements avec des bulletins de versement, mais uniquement avec des paiements par carte Postfinance ou Maestro. Le dernier volet des prestations concerne le retrait d'argent avec un montant maximum de Fr. 500.-. Le retrait uniquement! Plus de possibilité d'envoyer de l'argent.

Il convient peut être d'abord de s'interroger sur les points suivants:

- Ce que la régie fédérale ne dit pas aux éventuels partenaires, c'est comment ils vont absorber le flux de pendulaires qui se présenteront tous à la même heure par jour? Comment stocker les colis, les colis trop volumineux tels que:

- De plus, il est gênant de confondre les genres et les métiers en faisant d'une épicière, voire d'une assistante en pharmacie, une buraliste postale. Le manque de confidentialité pose problème.
- En outre, que se passe-t-il si le commerce qui a accepté le rôle d'agence ferme au bout de quelques mois? Il s'agit là tout simplement d'une solution boiteuse.
- Et s'il n'y a pas d'agence postale..., *La Poste* auto-



La Municipalité

Pully

Elections cantonales au Grand Conseil

Les Verts de Lavaux-Oron ambitionnent un troisième siège

Jeudi 19 janvier, les Verts de Lavaux-Oron, réunis en assemblée générale au collège Arnold Raymond de Pully, ont désigné leurs 12 candidat-e-s. Ils ont établi une liste solide présentant en tête les deux députés actuels, l'agriculteur bio-dynamique de Pui-

doux Andreas Wütrich et Josée Martin, responsable de communication et conseillère communale à Savigny.

En outre, des personnalités bien connues se présentent également, tels le conseiller municipal de Lutry Kilian Duggan et l'ancien conseiller national Christian van Singer. La liste est complétée par le vigneron-encaveur bio-dynamique Pierre Fonjallaz, de Cully, par Chantal Bellon, secrétaire générale d'un festival de musique et par la jeune Sandra Klinke, doctorante et économiste de l'énergie, de Savigny. Sont également candidat-e-s l'ancienne conseillère municipale Murielle Kathari Lauritzen, de Mollie-Margot, l'ingénieur Florian Abbet, de Pully, l'avocate Sankia von Flieder, de Lutry, l'ingénieur Richard Golay, de Pully, ainsi que le logisticien Pierre-Alain Geiser, de Puidoux.

Toutes et tous candidat-e-s de valeur, qui incarnent l'ambition des Verts d'étoffer le nombre de leurs élu-e-s dans le district en gagnant un troisième siège au Grand Conseil.

L'assemblée générale a également confirmé leur apparentement avec les Socialistes.

Josée Martin, députée, présidente du comité de campagne
Yorick Delaunay, président des Verts Lavaux-Oron

Liste des candidat-e-s:

- 1 **Andreas Wütrich**, Puidoux
- 2 **Josée Martin**, Savigny
- 3 **Pierre Fonjallaz**, Cully
- 4 **Chantal Bellon**, La Conversion
- 5 **Christian van Singer**, La Croix (Lutry)
- 6 **Sandra Klinke**, Savigny
- 7 **Kilian Duggan**, Lutry
- 8 **Murielle Kathari Lauritzen**, Mollie-Margot (Savigny)
- 9 **Florian Abbet**, Pully
- 10 **Saskia Von Flieder**, Cully
- 11 **Richard Golay**, Pully
- 12 **Pierre-Alain Geiser**, Puidoux

Brèves

Sursis pour la chaudière à bois des casernes militaires de Valacrêt à Moudon

Début septembre 2016, la nouvelle de la rupture de contrat de fourniture de plaquette de bois de chauffage avec Armasuisse (branche de gestion du parc immobilier de l'armée) a eu l'effet d'une bombe auprès du groupement forestier Broye-Jorat.

Sans concertation ni discussion, le courrier adressé au groupement forestier Broye-Jorat fin juillet 2016 annonçant une cessation de collaboration au 30 septembre suivant. Un hangar avait été construit pour abriter un grand volume de plaquettes de bois afin de pouvoir en assurer une qualité parfaite.

Lors de la séance du 24 novembre 2016 entre le Conseil d'Etat et les différents acteurs concernés, un accord de principe fut décidé pour trouver une solution afin que la chaudière à bois ne soit pas remplacée, et continue à fonctionner jusqu'à l'horizon 2022. La Confédération a fixé la fermeture de la place d'armes de Moudon à 2022, mais à ce jour, aucune option n'a été retenue quant à la réaffectation des casernes, le canton a toutefois manifesté son intérêt pour une éventuelle acquisition de ce bien.

Dans une décision du 18 janvier dernier, le Conseil d'Etat répond à l'interpellation de Alette Rey-Marion en précisant qu'il regrette de ne pas avoir été mis au courant de la décision d'Armasuisse, d'autant plus qu'il aurait été possible de trouver une solution en amont avec l'ensemble des acteurs concernés. La décision d'Armasuisse d'arrêter la chaudière répond surtout à un problème d'investissement élevé pour la remise en état complète de cette dernière (2,7 mios), ainsi que du flou qui règne en matière de besoins énergétiques futurs du lieu. Les démarches sont en cours et des solutions concrètes seront apportées rapidement.

Red

Publicité

le 12 février 2017

OUI à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Le 14 février c'est la Saint-Valentin
Dites-le tendrement à votre moitié
Rien de plus facile, envoyez votre petit texte

Jusqu'au vendredi 3 février à annonces@lecourrier-lavaux-oron.ch
Votre message paraîtra dans notre édition «**spécial Saint-Valentin**» du jeudi 9 février
Ce service est gratuit car l'amour n'a pas de prix

*Huguette,
Tu es la plus belle chose que
Dieu ait pu créer sur terre.
Je t'aime! Ton Michel*

Opinion



La croissance de notre canton et de notre district Lavaux-Oron nécessite une adaptation de nos infrastructures routières, financées par le fonds FORTA

D'ici 2040, le canton de Vaud comptera un million

d'habitants, soit deux fois plus que lors de la naissance du soussigné, tandis que le district de Lavaux-Oron devrait compter 70'000 habitants, contre 59'000 en 2015. Certains déplorent cette évolution, mais il n'en demeure pas moins que – sauf catastrophe économique que personne ne peut souhaiter – tout donne à penser que cette croissance va se produire.

A l'inverse, à l'exception de la mise en service de l'autoroute A1, entre Yverdon et Morat, en 2001 et celle du métro M2 lausannois, en 2008, on peine à citer un développement de nos infrastructures de transport permettant de répondre à une telle

augmentation de la demande.

On doit donc saluer le Conseil d'Etat présidé par Pascal Broulis d'avoir pris les choses en main en 2009, en collaborant notamment avec le canton de Genève.

Un fonds routier qui suit le fonds ferroviaire

A l'évidence, cette action a payé, puisque le fonds d'infrastructure ferroviaire, adopté par le peuple et les cantons en 2014, finance d'ores et déjà de considérables augmentations de capacité, notamment dans la région de Lausanne, de telle sorte que la cadence du RER vaudois entre Cully et Cossonay passera au quart d'heure fin 2018.

Après vingt années de débats politiques et un engagement marqué de notre conseiller aux Etats Olivier Français, le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) va suivre, pour autant bien entendu que le peuple et les cantons l'adoptent le 12 février prochain, en votation populaire fédérale.

Le fonds FORTA contribue au renforcement de notre réseau de transport. Il garantit le financement à long terme du réseau des routes nationales (entretien et aménagement des autoroutes) et finance également l'élimination des goulets autoroutiers, afin que le nombre d'heures

perdues dans les bouchons cesse d'augmenter.

Enfin, grâce au fonds FORTA, la Confédération, les cantons et les communes continueront à pouvoir financer des routes de contournement, des voies de bus, des trams et le métro M3 lausannois.

Les avantages du fonds FORTA pour notre district

Pour le district de Lavaux-Oron, le fonds FORTA offre, à court terme, la possibilité de financer la meilleure solution possible pour adapter la capacité du tronçon autoroutier Vennes-Belmont/Lutry à la croissance du trafic routier, essentiellement local.

Cette adaptation de la capacité est dans l'intérêt des habitants de notre district, car si l'autoroute n'absorbe plus le trafic, ce dernier se reporte sur le réseau secondaire!

A plus long terme, le fonds FORTA pourra aussi financer une série de nouveaux contournements autoroutiers entre Lausanne et Montreux, afin de faciliter le trafic routier local.

Par conséquent, FORTA OUI le 12 février prochain.

Nicolas Leuba
Président de VaudRoutes
Municipal à Pully
Candidat PLR au Grand Conseil



Opinion



Les Vaudois connaissent depuis des années une situation inacceptable de pénurie de logements. Il y a sur tout l'espace du canton à peine plus de 3000 logements vacants dont nombre sont à vendre ou alors

offerts à des loyers prohibitifs. Or, après des années de discussions et de débats parlementaires, une solution de consensus a enfin vu le jour autour d'une nouvelle loi sur le logement, la LPPPL, qui remplace deux anciennes lois que la droite s'est évertuée à vouloir supprimer, les jugeant trop contraignantes.

Or, la nouvelle loi ne s'appelle pas en vain Loi sur la Préservation et la Promotion du Parc Locatif. Elle garantit aux locataires d'être consultés et informés sur les coûts des

futurs loyers en cas de rénovations importantes. Elle offre aux communes et aux investisseurs de nouveaux outils permettant d'inclure des quotas de logements d'utilité publique (LUP) – une innovation – dans les plans de quartier et même des bonus de surfaces à bâtir pour les promoteurs. En outre, un droit de préemption permet aux communes d'acquérir en priorité des terrains pour y faire construire ces logements d'utilité publique qui correspondent à un réel besoin de la population.

Jusqu'alors, des mesures cantonales avaient été prises afin de permettre aux communes de favoriser la construction de logements. Mais la majorité d'entre elles en ont profité pour donner la priorité à des logements de luxe ou à l'implantation de villas et de PPE qui garantissent des contribuables très cossus.

Et c'est une telle tactique que les milieux immobiliers voudraient garantir, quoi qu'il en coûte aux locataires. Pourtant, le simple bon

sens permet de remarquer que si c'était là une option favorable à la lutte contre la pénurie de logements, cela se saurait! Voilà des années que la pénurie de logements à un prix abordable sévit sévèrement pour les jeunes, les familles, les retraités, la classe moyenne. C'est le résultat de cette politique de gribouille. Eh bien, sans la moindre vergogne, ce sont justement ces milieux qui ont lancé le référendum contre la nouvelle loi LPPPL; le vote aura lieu le 12 février.

Le POP regrette certes que l'Asloca, croyant donner plus de chance à la LPPPL, ait retiré son initiative «stop à la pénurie de logements» que le groupe POP solidaritéS a soutenue au parlement. Mais aujourd'hui, il ne saurait être question de laisser sans réagir les milieux immobiliers mener seuls la danse dans la question du logement. C'est donc un oui déterminé à la LPPPL qui sera la meilleure réponse.

Christiane Jaquet-Berger
Députée POP au Grand Conseil



Oui à la nouvelle loi sur le logement (LPPPL)

Opinion



Le seul objet cantonal sur lequel nous nous prononcerons est la loi sur le logement (LPPPL). J'ai fait partie de la commission ayant élaboré cette loi. Nous avons eu un nombre incalculable de séances avec des rebondissements inhabituels. Quand gauche et droite campent sur leur position, difficile de trouver un consensus. Sous la houlette du président PLR Marc-Olivier Buffat, nous sommes néanmoins arrivés, chacun mettant de l'eau dans son vin, à un texte de loi cohérent, largement accepté par les membres de la commission. Lors des débats au Grand Conseil, certains députés de droite de cette même commission ont changé leur fusil d'épaule. Ce procédé est déconcertant. Passons... le 10 mai 2016, le Grand Conseil accepte la LPPPL par 69 voix

pour, contre 58 et 7 abstentions. L'Asloca retire son initiative et avec elle le spectre de l'expropriation. Pour moi, une expropriation, c'est du vol et je n'aurais jamais pu accepter une loi avec un tel droit. Par contre, le droit de préemption qui figure dans la loi sur laquelle nous votons (avec d'autres outils), est une aide précieuse pour les communes qui souhaitent promouvoir la construction de logements à prix abordable avant tout pour les jeunes qui veulent quitter le nid familial, les familles qui s'agrandissent ou les personnes âgées. Lorsque j'étais au Conseil communal de Puidoux, je me souviens parfaitement de ce souci invoqué par plusieurs jeunes conseillers alors qu'on parlait de rénover les bâtiments communaux de Cremières. Ce droit de préemption signifie que les communes pourront se porter acquéreuses prioritairement d'un terrain ou d'une maison en vente, si et seulement si elles ont pour projet d'y construire des logements à loyers abordables. Contrairement à ce qui est dit par les adversaires de la loi, il ne

s'agit pas d'une usine à gaz, mais d'un outil simple et efficace, régit par de nombreuses cautions. Il ne s'appliquera qu'aux ventes, et non aux successions, et ne concerne que les districts vivant une pénurie de logements. De plus, il se limite aux terrains de plus de 1500m2 pour ce qui est des communes hors des grands centres urbains. Les PPE en sont également exclues. On est donc bien loin des 7000 actes de vente sans cesse mentionnés par les opposants. Ce chiffre ne repose sur aucune analyse sérieuse.

L'objectif est clair: permettre aux communes d'acheter des parcelles stratégiques, qui seraient sinon acquises par des promoteurs qui y construiraient des logements hors de portée de la plupart d'entre nous. Les milieux immobiliers ont certes beaucoup construit ces dernières années mais davantage de PPE de luxe que d'objets utiles à la plus grande partie de notre population.

Par ailleurs, construire des logements destinés à la classe moyenne figure dans le pro-

gramme de législation 2012-2017 du PLR Vaud. La politique ne se résume pas à des slogans et des promesses, il faut des actes. Je voterai OUI à la LPPPL car la crise du logement dure depuis trop longtemps.

Pour les trois objets fédéraux, ce sera OUI à la naturalisation facilitée pour la troisième génération. Ce projet concerne les jeunes âgés de 25 ans et moins. Ce n'est pas un «bon cadeau». Le jeune étranger devra présenter une demande en bonne et due forme et celle-ci peut être refusée si les conditions ne sont pas remplies.

Je dirai aussi OUI au fonds FORTA. Notre pays a besoin du rail et de la route. Sa topographie fait que de nombreux endroits habités ne peuvent être accessibles que par la route. Un bon réseau routier complémentaire au rail profite à la fois à la population et aux entreprises.

Et la RIE 3? Ce sujet complexe a été largement analysé dans le dernier Courrier. La RIE 3 met fin aux régimes fiscaux privilégiés et introduit un taux unique pour les

multinationales et les PME. Aujourd'hui, les PME paient plus que les multinationales. Les entreprises pourront aussi déduire fiscalement des frais de recherche et de développement. On le dit souvent, la Suisse n'a pas de matières premières mais des cerveaux

et du savoir-faire. L'innovation est un pan essentiel de notre économie et garantit de nombreux emplois. C'est pourquoi je voterai OUI à cette réforme.

Christa Calpini
Ancienne députée PLR



Quelques réflexions sur les votations du 12 février

Publicité

Pour nos emplois.

Pour une Suisse forte!

+

12 février 2017
Réforme fiscale OUI

www.reformefiscale-oui.ch

Opinion



Le 12 février prochain les Vaudoises et les Vaudois se prononceront sur le référendum s'opposant à la nouvelle LPPPL. Comme je vous l'ai déjà fait remarquer lors de l'acceptation de cette loi par le Grand Conseil, il n'y a pas besoin de la lire longuement, pour se rendre compte qu'elle n'aura que des effets négatifs par rapport aux buts visés.

En effet, la loi proposée est une succession de dispositions administratives et réglementaires qui ne fera en tous cas pas augmenter le nombre de logements mis sur le marché. Au contraire, tout sera ralenti, voire découragé, car

rien n'est envisagé pour améliorer et alléger les dispositions légales actuelles, déjà toutes très contraignantes.

Cette loi créera un droit de préemption, qui permettra aux communes et cas échéant, à l'Etat de s'approprier, à la place de l'acheteur choisi par le propriétaire, les terrains, les maisons, les immeubles et les bâtiments qui sont mis en vente dans les zones à bâtir. Contrairement à ce que le Conseil d'Etat a inscrit dans la brochure de l'argumentaire envoyée à tous les électrices et électeurs vaudois. Ceci est un comble, oser prétendre que le droit de préemption se fera uniquement sur les terrains, cela est un leurre et pas digne d'un vote populaire. En fait le Conseil d'Etat cache la vérité à sa population car les habitations sont également concernées, ce qui change tout de même l'interprétation du texte.

LPPPL

Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif vaudois

Ce droit de préemption s'appliquera à toutes les parcelles bâties et non bâties, quelle que soit leur surface et ceci dans toutes les communes faisant partie d'une agglomération ou d'un centre local; de même toutes les parcelles bâties ou non de plus de 1500 m² dans les autres communes.

Cela veut dire concrètement que le propriétaire qui veut vendre son bien à un prix bas ou préférentiel, à un ami; donnera la possibilité à la commune la priorité d'acheter ce bien au prix voulu par le propriétaire en lieu et place de l'ami. C'est le droit de préemption.

Cette manière de faire va dans le sens contraire des valeurs démocratiques de notre société et de nos libertés.

Pendant cette législature, j'ai déposé une motion demandant le redimensionnement de la zone de l'habitat dispersé,

afin que les fermes qui ne sont plus dévolues à l'agriculture puissent retrouver une seconde vie en construisant des appartements dans le 100% du volume. A cela la gauche et le centre se sont opposés et m'ont obligé de transformer la motion en postulat; ce qui enlève tout aspect contraignant pour le Conseil d'Etat. Ceci démontre que ces partis politiques n'ont aucune envie de voir la situation de la pénurie du logement diminuer, ils veulent étatiser.

Pour conclure, je vous invite à voter NON à la loi sur la préservation et de la promotion du parc locatif (LPPPL) qui n'apportera aucun appartement supplémentaire et qui veut introduire un droit de préemption qui est contraire à nos valeurs.

Jean-Marc Genton, député PLR, Forel (Lavaux)



Opinion



Trop c'est trop!

Austérité et cadeaux fiscaux aux multinationales, nous disons NON!

C'est un secret pour personne, la Suisse est dotée d'avantages conséquents en matière de concurrence fiscale internationale. Comme le secret bancaire, l'Union européenne n'en veut plus.

Au lieu de veiller à ce que les entreprises paient elles aussi une contribution adéquate pour les missions du service public et d'axer la réforme de l'imposition des entreprises de façon ciblée sur les entreprises internationales privilégiées, le Parlement a décidé d'accorder de nouveaux privilèges à tous les types d'entreprises et actionnaires et de baisser les impôts pour toutes les entreprises. La Suisse doit abolir les avantages fiscaux illicites pour les sociétés de holding et les autres entreprises actives à l'échelle internationale, personne ne le conteste. Mais seuls les grands actionnaires et les propriétaires d'entreprises profitent de cette réforme déséquilibrée. La facture de ce projet déraisonnable sera supportée par les salarié-e-s et les finances publiques.

La RIE II

Souvenons-nous, la RIE II était déjà une escroquerie. Le Conseil fédéral estimait les pertes fiscales de la réforme à environ 80 millions par année. 3 ans après, le Parlement a contraint le Conseil fédéral à admettre que la Confédération, les cantons et les communes devaient s'attendre à des pertes fiscales de l'ordre de 7 milliards de francs lors des 10 années suivantes. Plus tard, le Tribunal fédéral admettait que la population avait été trompée lors de la votation de 2008 sur la RIE II, acceptée par 50,5% des votants. Malgré cette constatation, le Tribunal fédéral refusait de soumettre cet objet à une nouvelle votation.

Austérité à prévoir

Les nouveaux privilèges fiscaux proposés avec cette réforme conduiront à des pertes fiscales de plus de 4 milliards de francs. Ces baisses devront être compen-

sées par l'augmentation des impôts pour les personnes physiques ainsi que par des «mesures d'économies» qui se feront sur le dos de la population. A cet effet, le Conseil fédéral a adopté en octobre 2015 un paquet de mesures d'économie d'un milliard de francs. Au programme, coupes dans la prévoyance sociale (180 millions), dans l'aide au développement (250 millions) ainsi que dans la formation et la recherche (210 millions).

Attractivité fiscale

On nous dit que sans la réforme, les sociétés à statut particulier partiraient à l'étranger, car leurs activités en Suisse sont très mobiles et qu'elles pourraient les déplacer sans trop de frais dans des pays où les taux d'imposition sont plus intéressants. Les taux d'imposition pratiqués en Suisse avec la RIE III seraient ceux de pays comme la Bulgarie, la Roumanie ou la Lituanie! Or, selon un sondage de SwissHoldings (organisation faitière des multinationales en Suisse), on dénombre 10 critères pour le choix du lieu d'implantation d'une entreprise. Critères comme la qualité de vie, le marché du travail, la main d'œuvre, la stabilité politique et sociale, les autorisations de travail, etc... Les privilèges fiscaux pointent au 8e rang. Arrêtons avec le dogme «les entreprises vont quitter la Suisse»!

En résumé, au lieu de supprimer simplement les niches fiscales existantes, de nouvelles astuces fiscales ont été créées, afin de baisser massivement l'imposition des entreprises. Cette réforme est déséquilibrée, elle creusera encore les inégalités existantes et créera un trou de plusieurs milliards dans les caisses de la Confédération, des cantons et des communes. Nous, toutes et tous, en paieront la facture, au travers du démantèlement de prestations ou d'augmentations de taxes et/ou d'impôts.

Luca Schalbetter, président des Jeunes POP

Opinion



La Suisse doit-elle reconnaître ses enfants?

sont considérés comme des étrangers parce que trop assimilés à notre culture et qu'on ne les comprend plus. Et qu'ils parlent leur langue avec un certain accent puisqu'ils ne la pratiquent plus ou peu. Et ne peuvent pas avoir deux cultures? Ne peut-on aimer deux pays? Parce qu'il est temps d'avoir un peu de reconnaissance pour ces étrangers qui sont venus dans les années 60-70 et qui ont été traités d'une façon pas toujours dans les limites de l'humanité. Ça ne vous parle pas? Un petit tour sur internet pour vérifier. Et les enfants de ces étrangers sont maintenant vos amis et font partie de votre paysage. Et nous parlons de leurs petits-enfants. Nous parlons de ceux qui sont nés ici, qui ont étudié ici, que l'on ne différencie pas dans la rue, qui sont membres de vos partis et de vos sociétés. Je vous propose un petit exercice. Dans votre famille, dans

vos amis, dans vos voisins, est-ce que tous sont Suisses? Quel est le pourcentage de personnes que vous pensiez suisses et qui ne le sont pas? Certains diront qu'ils auraient pu faire la démarche de se naturaliser. Nous pouvons aussi faire la démarche de les accueillir et de leur dire que pour tout ce que leurs grands-parents ont fait pour notre pays, nous leur faisons ce cadeau pour les remercier. Et quand je dis «cadeau», soyons clairs, nous ne parlons pas de le leur envoyer par la poste, mais juste de leur accorder une naturalisation facilitée, donc nous ne bradons pas le passeport suisse, nous facilitons son obtention pour les étrangers qui remplissent les conditions. La nuance est là. La personne qui en fera la demande n'aura plus à prouver son intégration, mais ce sera à la commune et aux cantons de prouver sa non-intégration.

Il y aura une harmonisation des pratiques au niveau fédéral. Il faudra avoir moins de 25 ans, au moins un parent au bénéfice d'un permis d'établissement et un des grands-parents qui devra avoir bénéficié d'un permis de séjour. Nous sommes loin des touristes mentionnés par l'opposition. Et nous parlons de 4000 à 5000 jeunes par an. Donc pas de quoi peindre le diable sur la muraille! Et à l'heure où on nous propose de faire des cadeaux aux grandes entreprises qui vont mettre à mal nos services publics et notre porte-monnaie, ne pourrait-on pas se montrer humain en accordant cette naturalisation facilitée pour la troisième génération qui, elle, ne nous coûtera pas un sou?

Monique Misiege, Présidente section Lavaux-Oron-Riviera du POP

Opinion



Oui à la loi sur le logement

contraintes de consacrer une part disproportionnée de leurs revenus à leur domicile afin de pouvoir rester dans la région où leurs enfants sont scolarisés.

Il suffit de consulter les listes d'appartements à louer pour constater que ce sont des logements de haut standing qui sont proposés, souvent à la vente, ou à des prix inaccessibles. Notre région est aussi touchée, et il n'y a pas grand chose à louer en dessous de 2000 ou 2500 francs par mois dans la région d'Oron et des hauts de Lavaux...

Pour venir à bout de la crise du logement, il faut donc construire plus et construire mieux!

Le gouvernement vaudois et le Grand Conseil proposent donc cette nouvelle loi à la population. C'est une bonne loi. Elle offre aux com-

munes et aux investisseurs des outils simples et efficaces pour faire sortir de terre davantage de logements adaptés à tous les besoins. En voici les deux outils principaux:

Les bonus: ils sont destinés aux promoteurs qui intègrent à leurs projets immobiliers une part de logements d'utilité publique. Ils recevront, en guise de rémunération, des droits à bâtir supplémentaires, ce qui leur permettra d'augmenter la rentabilité de leur projet de construction. Du gagnant-gagnant.

Le droit de préemption: il permettra aux communes, selon des critères précis, d'acquiescer en priorité et au prix du marché des terrains mis en vente par leurs propriétaires. Grâce à ce droit de préemption, les communes pourront acquiescer ces parcelles pour y faire

construire des logements d'utilité publique. Le droit de préemption n'est pas une atteinte à la propriété privée, c'est un outil qui renforce les communes dans leur recherche de solutions pour des logements sur leur territoire. Grâce à ce droit, les communes auront la possibilité d'inciter à la construction d'appartements à prix abordables.

La LPPPL n'est donc pas une loi opposant propriétaires et locataires, villes et campagnes. Il s'agit d'une loi qui unit, qui vient en aide à nos enfants, à nos parents âgés, à nos proches et nos connaissances qui ont connu, connaissent ou connaîtront des difficultés à se loger.

Pensons à eux le 12 février prochain, en glissant dans l'urne un OUI à la LPPPL.

Josée Martin, députée, Les Verts

Publicité



Moments volés...

Photo: © Michel Dentan



Froid extrême. Même les poissons hésitent à rejoindre leur élément naturel!

Tranche de vie

La peur au ventre

On a beau dire que les petites bêtes ne mangent pas les grandes, ma peur des souris est ravivée chaque hiver lorsque ces mammifères envahissent la cave. Ainsi je descends les escaliers en faisant un boucan d'enfer en espérant les effrayer. A se demander qui des deux est la plus angoissée.

Je souffre de musophobie. Et pourtant nous partageons 99% de nos gènes avec les souris. A ne pas oublier que les souris de laboratoire sont des éléments décisifs pour la recherche biologique, l'étude des maladies et la mise au point de traitements. Des cobayes qui nous épargnent à nous les humains

tous ces tests. Rien que cela devrait pouvoir améliorer l'image de ces animaux si inoffensifs.

Afin de dépasser la panique qui nous submerge à la vue d'un rongeur, il faudrait y être confronté, la côtoyer, si possible passer toute une nuit, cela bien sûr à décider en couple!

Dormir dans la paille c'est l'endroit idéal pour faire l'expérience qui toutefois ne m'a pas aidée à dépasser cette crainte à cause surtout des sons que ces bestioles émettaient entre elles.

Que pourrait bien être leur conversation...

Ana Cardinaux Pires

Ecoteaux

Groupe de rencontre des Aînés de Palézieux-Ecoteaux-Maracon-La Rogivue et environ

Coup d'envoi du programme 2017

Le dictionnaire est-il encore d'actualité lorsqu'il définit le 3^e âge, comme la vieillesse ou est-ce le mot «vieillesse» qui a changé de sens? Sous nos latitudes, il n'est plus synonyme de renoncement mais plutôt de liberté, de découvertes. Vivre pleinement en maître de son temps! Le Groupe de rencontre des Aînés de Palézieux-Ecoteaux-Maracon-La Rogivue et environ, en apporte la preuve en organisant des réunions mensuelles depuis 4 décennies, toujours avec un beau succès. Le programme 2017 joliment panaché débutera le **8 février à 14h** à la salle d'Ecoteaux avec la présentation du diaporama «Sur le chemin de Compostelle».

Une nouvelle présidente pour un groupe fidèle et participant

Après avoir assumé, avec bonheur, la présidence du Groupe, durant 17 ans, Maurice Décosterd a remis les clés à Antoinette Décastel qui a ainsi repris le poste au 1er janvier de cette année et qui, avec Lucette Favre, Suzanne Beltempo, Monique Boudry, Edmond Blanc et Pierre-André Décastel forment le comité. Ce dernier se charge de préparer un programme varié pour chaque mois et d'envoyer les invitations à sa soixantaine de membres âgés de 65 à presque 100 ans, dont les 2/3 de dames. Le Groupe privilégie la sim-

PLICITÉ en ne facturant pas de cotisation annuelle, mais simplement en demandant Fr. 10.- par personne lors des conférences et activités ludiques, ou le prix coûtant pour les repas. Avec le programme qui figure sur le site Internet de la commune d'Oron www.oron.ch, toute personne intéressée peut participer à l'une ou l'autre des activités. Les rencontres se font dans les salles des communes d'Oron et Maraçon, mises gratuitement à disposition. Une belle synergie unit les participants qui trouvent entre eux des solutions aux transports.

Première activité 2017: Sur le chemin de Compostelle le 8 février, 14h à Ecoteaux

Pour ouvrir la saison, Anna Carruzzo fera découvrir son «chemin de Compostelle» en faisant défiler et en commentant de magnifiques images à la salle d'Ecoteaux, le 8 février, à 14h. On se réunira le 8 mars autour de la chanson française avec Veronic'Music. Le 12 avril Les Grapilleurs de Dézaley interpréteront théâtre et musique. Le Rhône grandeur nature sera dévoilé par Olivier Gilliéron le 10 mai. Le 14 juin

on partagera un repas et l'on se retrouvera le 13 septembre pour un après-midi jeu. Dégustation de la brisole à l'agenda du 11 octobre. Josiane Gilliéron contera le 8 novembre et le bouquet final est prévu au 6 décembre avec le repas de fin d'année.

Un beau choix de rencontres offert par les deux groupes dédiés aux aînés d'Oron

Le Fil d'Argent d'Oron-la-Ville, le Groupe de rencontre des Aînés de Palézieux - Ecoteaux - Maraçon - La Rogivue et environ forment deux entités d'activités dédiées aux séniors pour la commune d'Oron. Une fusion a très vite été considérée comme une fausse bonne idée. Les deux groupes réunissant une centaine de personnes, il devient difficile de trouver les locaux, de se déplacer et l'ambiance risquerait de ne plus avoir la même convivialité. Il faut aussi relever que plusieurs personnes prennent plaisir à participer aux rencontres organisées par les deux sociétés. Peut-être, à l'avenir, une activité commune pourrait même être envisagée.

Antoinette Décastel, la nouvelle présidente



Gil. Colliard

Contact: Lucette Favre 021 907 83 04

Mézières

Convivialité et sens du commerce font bon ménage

Marianne Cavin, nouvelle nonagénaire

Marianne a fêté son anniversaire le 18 janvier dernier. La convivialité était au rendez-vous. Dès 11h, les visites se sont succédé dans son coquet logement de la maison familiale. Ses enfants, belle-fille, quelques petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient là et c'était joyeusement animé. Voisins, amis sont venus, à la bonne franquette. On évoqua des visages disparus, des anecdotes et trois arrière-petits-enfants à naître. La commune, représentée par Muriel Preti, Sonia Hugentobler et Pierre Jordan, municipaux, puis par le syndic, Patrice Guenat, a fêté comme il se doit la jubilaire. Marianne Cavin était comme à son habitude souriante et attentionnée. Les souvenirs qu'elle égrène viennent de Bâle, sa ville natale, puis de Mézières, lieu où elle a passé 71 années! En effet, Marianne a 15 ans lorsque ses parents trouvent qu'un séjour chez les Romands serait bénéfique pour leur fille unique. La voilà donc partie comme jeune fille au pair de 1942 à 1944, chez le notaire William Cavin. Cette maison existe toujours appelée officiellement «La maison du notaire». Ces deux ans passés, Marianne s'en est retournée à Bâle faire un apprentissage de vendeuse mais quelque chose (ou quelqu'un?) la rattachait à Mézières...

En 1948, on célébra le mariage de Marianne et de

Jean-Daniel Cavin, habitant au nord du village. Jean-Pierre vint au monde deux ans plus tard. C'est cette année-là qu'Oscar, le papa de Jean-Daniel, décéda et que son commerce de produits laitiers fut repris par Jean-Daniel. Marianne tout naturellement le seconda. Une petite Francine vint à son tour au monde. Le travail ne manquait pas: 25 années de marché sur la Riponne, par tous les temps, chaque mercredi et samedi sont une source de souvenirs. Que de contacts noués avec la clientèle lausannoise et celle des villages environnants! Lorsque le temps fut venu d'abandonner les marchés, Marianne ouvrait encore son magasin à Mézières, alors que son mari travaillait dans un bureau à Lausanne. Le magasin de Mézières se ferma en 1980 et Marianne Cavin s'engagea à La Ferrière de la rue de l'Ale à Lausanne. Les clients aimaient assurément le beurre, la crème et le fromage mais obtenaient en plus le sourire de la crémière! Au décès de son époux en 1983, Marianne travailla encore chez Olmi puis chez Denner à Mézières. Quand je parlais du sens du commerce, ce n'était pas un vain mot...

Quant à la convivialité, elle n'est pas en reste. Fondatrice de la Gym-Dames de Mézières en 1958, Marianne Cavin vient de recevoir la convocation à la prochaine assemblée générale. Elle a aussi beaucoup aimé l'épopée de «La Caravelle»,

troupe de théâtre fondée par son mari et au sein de laquelle elle a tenu tous les rôles: ceux sur les planches, dans les coulisses et à la buvette! La proximité avec le Théâtre du Jorat a permis à Marianne d'oeuvrer aussi bien à la vente des pâtisseries qu'à la billetterie. Maintenant, elle n'en revient pas d'avoir pu faire ce qu'elle a fait. Elle aime faire ses courses et a toujours un mot plaisant aux personnes

rencontrées sur son chemin et dans les commerces locaux. Bien sûr, actuellement avec ce froid et ces chemins glissants, elle s'interdit de mettre un pied à l'extérieur; c'est la bonne occasion pour aller lui souhaiter un bel anniversaire et être sûr de la trouver chez elle! Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Martine Thonney

La jubilaire Marianne Cavin et ses deux enfants, Francine et Jean-Pierre



Mots croisés N° 596

VIRTHRYCE

Horizontalement

- Exagérés
- Revenant au score
- Dont la place est déterminée
- Petit gris - Numérotée en France
- Prison - Meurtrier cynique
- Trou normand - Corindon granulaire
- Relevé d'identité postale - Bramer
- Refuge - Ville du Japon
- Peintre français
- Ça fait du bruit quand ça saute! - Dieu solaire - Dedans
- Exercice physique

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

Verticalement

- Peut qualifier une assemblée
- Sujet conscient et pensant - Emettant de la lumière
- Région rétrocedée à la Chine en 1999 - Famille florentine
- Svelte - Saint de la Manche
- Réservoir à grains - Verte république
- Industriel - Mémoire vive
- Chef éthiopien - Barbe des épis de l'orge
- Puissances - Exprime la position
- Procédé d'écriture - Se révoltant avec violence

Solution N° 595

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	P	R	I	O	R	I	T	E	S
2	H	A	N	D	I	C	A	P	E
3	A	N	T	E	N	A	T	A	L
4	L	I	E		G	R	E	V	E
5	A	M	R		A	I	E	N	
6	N	A	V	I	R	E	S		E
7	S		E	N	D		I	L	S
8	T	E	N	D		O	R	E	
9	E	P	A	I	S	S	E	U	R
10	R	I	N	C	E		E	D	O
11	E	S	T	E	S		B	E	C

Publicité

POMPES FUNÈRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSEQUES FUTURES
www.pfg.ch

CINÉMAS

Oron-la-Ville



La la land

Fiction de Damien Chazelle
v.f. - 0/12 ans
Ve 27 et sa 28 janvier à 20h (1)

Révolution silencieuse

Documentaire de Lila Ribí
v.f. - 6/12 ans
Je 26, di 29 et ma 31 janvier à 20h (1)

Un sac de bille

Fiction de Christian Duguay
v.f. - 12/14 ans
Sa 28 janvier à 20h (2)
Di 29 janvier à 17h (1)

Neruda

Fiction de Pablo Larraín
v.o. - 16/16 ans
Ve 27 et sa 29 janvier à 20h (2)

Misericorde

Fiction de Fulvio Bernasconi
v.f. - 16/16 ans
Lu 30 janvier à 20h (2)

La vallée des loups

Documentaire de Jean-Michel Bertrand
v.f. - 10/10 ans
Sa 28 janvier à 17h (1)
Lu 30 janvier à 20h (1)

Après la tempête

Fiction d'Hirokazu Koreeda
v.o. - 8/14 ans
Je 26 et ma 31 janvier à 20h (2)

Vaiana

Animation de John Musker & Ron Clements
Avec Cerise Calixte, Anthony Kavanagh et Mareva Galanter
v.f. - 6/8 ans
Sa 28 et di 29 janvier à 17h (2)

Tanna

Fiction de Martin Butler Bentley Dean
v.o. - 6/12 ans
Di 5 février à 20h (2)
Projection unique dans le cadre du cycle de films Trigon

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch

Carrouge

Tous en scène

Film de Garth Jennings et Christophe Lourdelet
Avec Patrick Bruel, Jenifer Bartoli...
v.f. - 0/6 ans
Ve 27 à 18h et sa 28 janvier à 17h

Le cœur en braille

Film de Michel Boujenah
Avec Alix Vaillot, Jean-Stan du Pac et Charles Berling
v.f. - 8/10 ans
Ve 27 et sa 28 janvier à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur www.cinema-du-jorat.ch

Chexbres

Rara (Bizarre)

Film de Pepa San Martin
Avec Mariana Loyola, Agustina Muñoz et Julia Lubbert
vo.st. - 10/12 ans
Ma 31 jan. et me 1^{er} fév. à 20h30

Comancheria (Hell or high water)

Film de David Mackenzie
Avec Jeff Bridges, Chris Pine, Ben Foster
vo.st. - 16/16 ans
Ma 7 et me 8 février à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur www.cinechexbres.ch

Lutte



Accueil des jeunes lutteurs romands

Photo: © David Waser

Le samedi 14 janvier, le club de lutte de la Haute Broye a accueilli dans son local d'entraînement les jeunes lutteurs romands.

En effet depuis le mois de novembre 2016, cette équipe de jeunes, venant de toute la Romandie, âgés de 14 à 16 ans, s'entraînent en vue de la future fête fédérale des espoirs qui aura lieu au mois d'août 2018 à Landquart dans le canton des Grisons.

Ce n'est pas moins de 40 jeunes qui sont présents à chaque rencontre qui a lieu deux samedis après-midi par mois. Les trois coaches, un fribourgeois, un neuchâtelois et un vaudois leur avaient préparé un entraînement transpirant et après une bonne douche ils se sont tous retrouvés à la patinoire pour un mini tournoi de hockey. L'équipe de Belette, Thierry

Muser, leur avait cuisiné une belle assiette de spaghettis «bolo» et une fois les batteries rechargées ils ont encore trouvé quelques ressources pour aller encore faire un moment de hockey. Un bel esprit de camaraderie et d'entraide régnaient sur et autour de la patinoire.

Le club de lutte de la Haute Broye est de manière générale bien représenté lors de ces entraînements préparatoires. Il y a Florian Pfister, Axel Perret, Aurélien Porchet, Yohann Guignet, Rémi Koller, Marc Tercier et Théo Rogivue qui rêvent d'une qualification pour ce grand rendez-vous de 2018.

Malgré leur préparation intensive d'avant-saison, les lutteurs s'activent aussi pour leurs prochaines manifestations qui auront lieu à Oron. La première aura lieu le 4 mars comme chaque année depuis

maintenant cinq ans, le MAD se déplace à Oron pour une soirée spéciale années 80'. Si vous participez à cette soirée, vous aurez l'honneur de vous faire servir votre repas par tous nos jeunes lutteurs. Igor Blaska sera bien sûr présent pour nous faire danser sur le dancefloor et cerise sur le gâteau cette année, nous allons accueillir Bernard Minet qui fera revivre les dessins animés de notre enfance. N'oubliez pas de réserver vos places, le nombre de places étant limité sous www.mad-village.ch

Comme déjà annoncé, notre traditionnel championnat aura lieu le 21 mai mais nous y reviendrons plus en détails dans un prochain article.

Le comité

Athlétisme

Championnats romands à Aigle

Alessandro Consenti, bon début d'année avec 1,92 m à la hauteur

Alessandro Consenti, avec 1,92 m, est champion romand des U18 au saut en hauteur. Il a, du même coup, enregistré la meilleure performance suisse de la saison en salle.

C'est à Aigle, au Centre national de performance d'athlétisme (Centre mondial du cyclisme), qu'a eu lieu cette compétition le dimanche 22 janvier dernier.

Maintenant, il est soulagé et confiant pour les championnats suisses en salle, qui auront lieu le 12 février à St-Gall.

Ses concurrents, les Lausannois du Lausanne-Sports,

Christopher Bettex 2^e avec 1,89 m et Steeve Ryan Bellinga du Stade-Lausanne 3^e avec 1,80 m ont complété le podium.

Alessandro a fait une tentative à 1,98 m. Il a échoué de peu à son deuxième essai.

Il était très stressé, car il n'a plus concouru depuis septembre dernier, à cause de ses études et un apprentissage. Il a dû réduire ses entraînements pour permettre de s'adapter. Maintenant cela va mieux. Son but, c'est de participer au EYOF (festival olympique de la jeunesse européenne) en Hongrie à Győr, cet été.

Franco Vaccher



Voile



Il y a les «pour» et il y a les «contre»!

Si la plupart des usagers des chemins de fer sont scotchés à leur écran, les doigts flirtant avec le clavier et un écouteur vissé aux oreilles, certains regardent le lac et s'en émerveillent. Mais ils sont plutôt rares. Les promeneurs du dimanche qui aiment le lac ou en longent les rives se posent peut-être aussi la même question: Pourquoi une partie des bateaux désertent-elle l'eau des ports à l'approche de l'hiver?

La réponse n'est pas universelle. Comme partout, il y a les pour et les contre, ceux qui ont raison et les autres aussi. Quelques anciens prétendent qu'il est totalement inutile de sortir un bateau de l'eau pour le laisser bûché sur

un ber. D'un levage à l'autre, ils constatent que leur embarcation n'a pas pris un kilo et par conséquent pas un litre d'eau non plus. Le bateau verra donc à l'eau pour laquelle il est fait! Ce sont les contre.

Dans ce même camp on trouve aussi les propriétaires d'un bateau en bois. Généralement, le bois n'aime pas sécher. Les bordés, s'ils ne sont pas collés, s'écartent sous l'effet de la bise. L'embarcation demandera à goger longtemps avant sa mise à l'eau ce qui, les beaux jours et l'activité à la grue revenus, n'arrange personne. Ces voiliers sont généralement mieux dans leur élément.

Les pour sont plus nombreux. D'aucuns pensent qu'un bateau en plastique

doit sécher pour éviter tout risque d'osmose ou de gel. Le gel, sous nos latitudes, n'est pas avéré, du moins dans l'eau. Et pour faire simple, l'osmose est la formation de bulles sous le polyester de la carène, la partie immergée de la coque, due à un phénomène chimique, la diffusion de solvants. L'osmose réduit les performances d'un bateau. En séchant son bateau, on en ralentit le développement.

Ces navigateurs pensent aussi qu'une bâche est mieux tendue quand le bateau repose sur sa remorque. Et après un vent fort il est nettement plus aisé de retendre la bâche d'un bateau à terre. Le confort est donc un élément du choix. Il n'est plus nécessaire de régler les amarres du fait de l'abaissement du niveau du lac en hiver et on ne risque aucune chute à l'eau consécutive à un déblaiement de neige.

On compte également dans les pour ceux qui ont un bateau à moteur. Pour éviter tout risque de gel, ils purgent à quoi l'eau de refroidissement du moteur. Ils confieront peut-être un service au chantier. Sortir un bateau à moteur ne nécessite aucun effort particulier. Il n'y a pas lieu de dématier, ni de plier les voiles ou de graisser l'accastillage. Certains bateaux

doivent impérativement larguer leurs amarres. Ce sont les voiliers à fort tirant d'eau. Le niveau du lac baisse en hiver et les oblige à quitter leur mouillage pour que la quille ne touche pas le fond.

Dans le Nord, l'obligation de vider le port est justifiée. L'eau gèle et emprisonnerait le bateau, ce que nous ne connaissons pas sur nos lacs, lac de Joux mis à part. En somme, il y a une saison pour naviguer comme une autre pour le ski. Pourtant l'hiver offre des conditions de navigation exceptionnelle, notamment aux voiliers. L'air est limpide, l'eau cristalline et les vents constants.

Ces passionnés sont dans le camp des contre. Aucun bateau à moteur ne vous

incommodera de ses vagues ou de son bruit. Certains sont équipés d'une sono que riverains ou navigateurs préféreraient ne pas avoir à subir.

On le voit, les raisons d'un choix sont multiples.

Ami lecteur, peut-être vous ferez-vous votre propre opinion en allant vous balader du côté d'un port. Ce sera aussi l'occasion d'apprécier l'état de la carène et les dimensions du bateau, souvent plus imposantes qu'il y paraît dans l'eau. Nous parlerons dans un prochain article du programme des clubs nautiques sur notre magnifique plan d'eau.

Christian Dick

Photos: © Christian Dick



